

Le bulletin



Saint-Nabord Actus



2016

www.saint-nabord.fr



En cette fin d'année, deux sujets retiennent l'attention : l'accueil des gens du voyage et l'association A2MC. Je souhaiterais revenir une dernière fois sur ces deux sujets et vous confier les travaux qui ont été engagés en cette année par les soins de la municipalité en place.

L'accueil des gens du voyage :

La mission évangélique des tsiganes de France « Vie et Lumière » s'est rassemblée cette année en Haute-Marne à Semoutiers. Cette mission regroupait quelque 6 000 caravanes. Préalablement à leur arrivée sur ce site, ces caravaniers se déplacent par lots plus ou moins importants et doivent s'installer sur les terrains qui leur sont dédiés par les collectivités locales. A Saint-Nabord, une aire de grand passage est aménagée pour recevoir jusqu'à 200 caravanes. Ce terrain d'une superficie de 3, 50 hectares situé au lieudit « Le Bombrice » a été mis à la disposition de la Communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges (CCPHV) par délibération du 16 juin 2011. Elle doit en assurer l'entretien durant les mois de mai à août ; elle a engagé et payé les frais suivants : équipement en électricité et alimentation en eau potable.

Cette délibération spécifie que l'accord du conseil municipal ne vaut que sous réserve :

- que la seconde aire située à Remiremont soit aménagée dans le même temps et qu'elle soit utilisée au moins autant que celle de Saint-Nabord.

- que la commune se réserve le droit de reprendre possession de ce terrain dans le cas où le président de la CCPHV n'est pas en mesure de faire respecter l'ordre public pendant les implantations licites ou si le préfet refuse le concours de la force publique en cas d'implantation illicite sur un terrain public ou privé.

En 2016, environ 150 caravaniers faisant le voyage en vue de leur rassemblement sont arrivés un dimanche matin à Saint-Nabord et se sont installés de façon illicite sur un terrain.

N'ayant pu obtenir l'aide escomptée, j'ai donc décidé d'appliquer les termes de la délibération et j'ai sollicité la suspension de la mise à disposition à la CCPHV de ce terrain souhaitant que des garanties puissent m'être données d'ici le 1er mai prochain pour réintégrer le système en place.

L'association A2MC :

Le président de cette association qui est en même temps employé communal a, de par son emploi, atteint l'âge de la retraite. J'ai été avisé qu'il mettait fin à ses obligations de gardiennage du centre socioculturel et il y avait donc lieu qu'un remplaçant à ce poste soit nommé rapidement, ce qui fut fait.

Au mois de septembre, il est annoncé dans la presse que l'association A2MC est dissoute. Suite à cette décision, la mairie décide de créer un Office Municipal de la Culture et des Loisirs ayant le même objet que l'association A2MC. Cet OMCL est destiné à offrir aux intervenants, sans nouvelles de leur ancien président, un travail et continuer à animer le centre socioculturel de Saint-Nabord.

Les travaux commencés en 2016 :

Le budget 2016 prévoyait la réalisation de travaux qui ne pourront pas être, certes, tous engagés dans le courant de l'année. Cependant un nombre important de programmes a été réalisé ou lancé.

Les travaux réalisés :

- Réhabilitation des tennis des Louveaux.
- Réhabilitation du centre socioculturel (peinture des salles dédiées aux associations, carrelage du hall d'entrée, réfection de la salle France, éclairage de la salle Europe).
- Changement des menuiseries de l'ancien bâtiment de la mairie.
- Finition du chantier de Fallières (trottoirs).
- Travaux réalisés dans les groupes scolaires
- Renouvellement des illuminations et modernisation de l'existant.
- Remplacement d'une saleuse de tracteur et aménagement du véhicule des services techniques.

Programmes de travaux lancés en 2016 du fait de l'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Mission de maîtrise d'œuvre attribuée pour la réfection de la verrière du CSC.
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux relatifs aux rues du Centre et de Sous Froid.
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage attribuée pour les VRD et les bâtiments Vosgélis rue du Général de Gaulle et rue du Muguet.
- Mission de maîtrise d'œuvre attribuée pour la liaison piétonne et cyclable entre Huchères et Saint-Nabord Centre.
- Mission de maîtrise d'œuvre attribuée pour les travaux de la rue du Rang de Véseaux.

Après ces rappels et ce petit inventaire, je présente à tous les Navoiriaudes et Navoiriauds mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2017.



*Après
ces rappels et
ce petit inventaire,
je présente
à tous
les Navoiriaudes
et Navoiriauds
mes meilleurs vœux
de bonheur
et de santé
pour l'année
2017.*

Daniel SACQUARD
Maire de Saint-Nabord

SOMMAIRE

6 Conseils municipaux

10 Travaux & Sécurité

12 Du côté de la CCPHV

14 Finances

16 Halloween & Saint-Nicolas

18 Enfance & Jeunesse



21 Repas & voyage des séniors



26 Gingko Biloba
Concours
des maisons fleuries
Noirgueux

29 Agriculture & chasse

30 Sport & Associations



36 Deux nouvelles associations : OMCL et UECAN



37 Mouvements des entreprises

38 Quentin Chevrier Patio88



40 Le carnet

42 Libre expression

43 Agenda

Informations pratiques

Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le samedi: 9h-12h

Tel: 03 29 62 06 22

Courriel: info@saint-nabord.fr

Site: www.saint-nabord.fr

La poste

Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Le mercredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

et samedi de 9h à 11h30

Tel: 03 29 23 32 88

Déchetterie

Du lundi au jeudi de 14h à 19h

Le vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Le dimanche de 9h à 12h

Tel: 03 29 23 90 29

(Fermeture à 18h du 1^{er} nov au 1^{er} mars)

Les écoles

Ecole primaire des Herbures : 03.29.62.14.42

Ecole maternelle des Herbures : 03.29.62.04.57

Ecole primaire des Breuchottes : 03.29.62.14.63

Ecole maternelle des Breuchottes : 03.29.23.98.42

Numéros utiles

Urgence services des eaux : 06.87.75.33.99

Assistante sociale : 03.29.62.25.45

Centre socioculturel: 03 29 62 13 27

Médiathèque: 03 29 22 61 05

Numéros d'urgences

Urgences et S.A.M.U : 15 ou 112

Pompiers : 18

Commissariat : 03.29.26.17.17

Hôpital de Remiremont : 03.29.23.41.41

Centre anti-poison Nancy : 03.83.32.36.36

Enfance maltraitée : 119

Sida Info Service : 0800 840 800

Conseils municipaux

Conseil Municipal du 21 juillet 2016

Utilisation des délégations du Maire :

- Fourniture de bornes canines et corbeilles de propreté : 953.40 €
- Prestations de mise aux normes des jeux extérieurs de la commune : 10 326.00 €
- Fourniture de sèche-mains destinés au CSC : 1 878.00 €
- Entretien des espaces verts juin et juillet : 2 830.21 €
- Fourniture d'un abri bus face au lycée Malraux : 7 080.00 €
- Travaux d'aménagement d'une plate-forme aux Perrey : 5 496.00 €
- Aménagement intérieur d'un véhicule : 4 723.23 €
- Coordination SPS pour divers travaux : liaison Huchères et Centre : 1 248.00 € ; Réfection rue du Rang de Véseaux et réfection de 2 logements : 1 997.56 €
- Remplacement du compresseur de la station d'épuration : 3 420.00 €

Autres points abordés :

- Signature d'un avenant à la convention portant reconnaissance de servitude légale et d'utilité publique en forêt communale de la ligne de 2 x 225 KV Etival – Vincey – Saint Nabord sur une longueur de 1335 mètres.
- Déplacement de la salle des mariages durant les mois de juillet et août pour cause de travaux
- Signature d'un acte administratif pour renouvellement de droits de chasse entre les communes de Remiremont et Saint Nabord
- Attribution d'une subvention complémentaire à la Tofaille Navoiriaude au titre des droits de place encaissés par la commune.
- Réalisation de travaux d'enfouissement par le SMDEV des réseaux électriques HTA et BTA des rues de Sous Froid, RD 157, de Turenne et chemin du Paire. Montant des travaux TTC 103 900 €, part de la commune : 32 962.00 €.
- Déclassement du domaine public et cession à Monsieur CHARTON Paul et Madame MASSON Caroline d'un délaissé communal de 74 m² au lieu-dit « Derrière Chaumont »
- Création de 3 postes en CAE en prévision de la rentrée scolaire 2016/2017.
- Renouvellement d'un contrat d'apprentissage en CAP Petite Enfance au sein des services périscolaires.
- Insertion au tableau de la voirie communale du « Chemin du Pré Béna » qui relie la rue de la Forêt à l'embranchement du chemin du Rond Caillou et de la Promenade de Grésifaing.
- Coordination des travaux programmés sur le secteur des HLM du Centre avec ceux de Vosgélis. Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dévolue à Vosgélis et constitution d'un groupement de commande. Signature d'une convention de groupement entre la Commune et Vosgélis et désignation de Vosgélis comme coordonnateur du groupement de commande avec obligation pour celui-ci d'associer la Commune au choix des cocontractants.
- Liaison piétonne et cycliste entre Huchères et Saint-Nabord centre. Approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation donnée au Maire pour la mise en œuvre de la procédure de passation des marchés publics, de leur signature et de leur réalisation.
- Réfection des talus et VRD de la Rue du Rang de Véseaux. Approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation donnée au Maire pour la mise en œuvre de la procédure de passation des marchés publics, de leur signature et de leur réalisation.

- Travaux d'éclairage public 2016 :

Le projet concerne l'extension du réseau rue de la Tête des Broches (11 points lumineux), la rue de la Côte de Moulin (5 points lumineux), l'Impasse de la Moselle (4 points lumineux), et le remplacement des candélabres et luminaires de la rue des Provinces (45 points lumineux). Approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation donnée au Maire pour la mise en œuvre de la procédure de passation des marchés publics, de leur signature et de leur réalisation.

- Avis favorable du conseil municipal sur le rapport relatif à la mutualisation des services entre les services de la CCPHV et ceux des communes membres, et le projet de schéma de mutualisation.

- Rapport sur la qualité et le prix des services communaux de l'eau et de l'assainissement, année 2015 :

Le service des Eaux compte 1948 abonnés, la longueur du réseau est de 74.2 km. Le prix du mètre cube d'eau consommé est composé d'un élément fixe (l'abonnement) et d'éléments variables (le prix du m3, la taxe anti-pollution, la redevance à l'Agence de l'Eau pour modernisation des réseaux).

Pour 2016, la facture d'eau s'établissait ainsi :

- Abonnement annuel : 73.56 €
- Prix du m3 : 1.46 €
- Redevance anti-pollution : 0.350 €
- Redevance Agence de l'Eau : 0.233 € (abonnés au réseau d'assainissement)
- TVA : 5.5 %

Qualité de l'eau distribuée (source ARS) :

100 % de résultats conformes aux limites de qualité tant en paramètres biologiques que physico-chimiques sur 42 analyses réalisées en 2015.

L'eau est de bonne qualité malgré une faible minéralisation pour l'ensemble des paramètres contrôlés.

La commune compte 5 réservoirs :

Fallières : volume 600 m3, secteur desservi : Fallières – les Breuchottes soit 1360 habitants ; longueur du réseau : 32.5 km

Devant Chaumont : volume 350 m3; secteur desservi : Ranfaing – Moulin – centre – Peuxy soit 1530 habitants ; longueur du réseau : 24 km

Grésifaing : volume 1000 m3 ; secteur desservi : Centre – Longuet soit 1020 habitants – longueur du réseau : 8.3 km.

La Rochotte : volume 350 m3 ; secteur desservi : Peuxy – ZI soit 265 habitants – longueur du réseau : 5 km.

Grately : volume 400 m3 ; secteur desservi : Anty – Devant Chaumont + renforcement soit 75 habitants – longueur du réseau : 4.4 km.

L'assainissement :

1478 abonnés et environ 2800 habitants desservis par les réseaux de collecte.

Ouvrages spécifiques équipant ces réseaux : 6 postes de refoulement ou de relèvement (1 au Centre ; 1 à Peuxy ; 3 à Moulin et Ranfaing ; 1 à Fallières) ; 6 déversoirs d'orage (1 à Peuxy ; 4 à Longuet – Centre ; 1 aux Breuchottes) ; 1 bassin de pollution à Peuxy.

Pour 2016 la facture d'assainissement s'établit ainsi :

- Abonnement au réseau : 12.48 €
- Prix du m3 : 1.38 €
- TVA : 10 %



**LE CHOIX
FUNÉRAIRE**
LE CHOIX DE LA VIE


**POMPES
FUNÈBRES
ARNOULD
BOURBON**

1 rue de Turenne
88200 Saint-Nabord

Permanence 24h/24
Numéro : 03 29 62 53 58

JC.PLIS
Pliages Zinguerie
Avec ou sans pose
Travaux toiture

Joël COLOMBAIN

1 Chemin des Chevreuils 06 08 42 08 42
88200 Saint-Nabord jc.plis.saintnabord@gmail.com

Conseil Municipal du 20 octobre 2016

Utilisation des délégations du Maire :

- Fourniture de chaises et bancs à l'école maternelle des Breuchottes : 1 072.90 €
- Fourniture de produits d'entretien : 3 390.29 €
- Entretien des espaces verts août / septembre : 8 881.34 €
- Fourniture de produits antibruit : 1 941.30 €
- Fourniture de produits pour espaces verts (substrat, terreau, ...) : 1 768.55 €
- Fourniture de mobilier pour l'école maternelle des Herbures : 9 504.00 €
- Réfection du garde-corps chemin de la Champagne : 5 496.00 €
- Nettoyage du terrain de football : 1 740.00 €
- Habillement pour les services techniques : 5 917.37 €
- Plaques de protection pour massifs des tennis : 2 640.00 €
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la verrière du CSC : 8 820.00 €
- Purge du talus rocheux le long de la RD 157 : 5 855.49 €
- Travaux de liaisons piétonne avec canalisation de bouclage d'eau Huchères – Saint-Nabord centre : 403 800.00 €
- Fourniture de 2 pompes pour le poste de relevage de Fallières : 11 238.00 € HT

Autres points abordés :

- Dénomination et siège de la future communauté de communes : Communauté de communes de la Portes des Vosges méridionales, 4 rue des Grands Moulins 88200 Saint Etienne les Remiremont.
- Modification des statuts de la CCPHV : Adaptation du texte actuel en prévision de la fusion et de l'évolution de la réglementation au 1er janvier 2017. L'intérêt communautaire n'est plus défini par les conseils municipaux mais à la majorité des deux tiers du conseil communautaire.
- Remise en cause de la mise à disposition du terrain du Bombrice consentie à la CCPHV suite aux difficultés rencontrées durant l'été 2016 avec les gens du voyage.
- Avenir des activités A2MC. Suite aux différentes décisions prises par le Président de l'association, la commune se voit dans l'obligation de réagir face aux différentes annonces faites dans la presse ; à cet effet, la commune envisage la création d'un office municipal de la culture et des loisirs dont le siège social sera situé au centre socioculturel et qui pourra ainsi prendre le relais suite à la dissolution annoncée d'A2MC.
- Signature d'une convention d'occupation précaire et révocable des courts communaux de tennis des Louveaux, suite à leur réhabilitation.
- Subvention complémentaire attribuée à l'association Breuchottes et Cie suite au vide grenier organisé le 18 septembre 2016 pour lequel les droits de place ont été encaissés par la maire (versement).
- Signature d'une convention pour participation financière à des travaux de modification de voirie et pour l'acquisition de terrains, suite à leur déclassement du domaine public, par la SCI IMMO DLS.
- Déclassement du domaine public et cession à Monsieur CHARTON Paul et à Madame MASSON Caroline d'un délaissé communal omis lors de la précédente cession passée en conseil municipal le 23 juillet 2016

Prochaines réunions du Conseil Municipal

- Jeudi 19 janvier 2017 à 20h00.
- Jeudi 16 février 2017 à 20h00.
- Jeudi 16 mars 2017 à 20h00.
- Jeudi 20 avril 2017 à 20h00.

(Sous réserve d'acceptation de l'ordre du jour)

- Acquisition de divers délaissés de l'Etat et intégration au domaine communal : parcelle cadastrée AE 426 d'une surface de 3 a 48 ca ; parcelles cadastrées C1385 (36 a 69 ca), 1387 (1 a 43 ca), 509 (39 a 10 ca), 636 (16 a 40 ca) sises à Sainte-Anne. Surface totale : 93 a 62 ca.
- Acquisition d'un terrain de 3 a 42 ca pris sur les parcelles D2193 et 2194 constituant le périmètre immédiat de protection du captage de la Basse des Eaux.
- Renouvellement pour une durée maximale de 6 ans de la convention consentie à la SAFER sur les terrains de Sainte Anne en application du Code Rural et de la Pêche Maritime. Faculté de résiliation annuelle moyennant préavis de 3 mois .
- Création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe suite à la réussite par un employé des services techniques de son examen professionnel.
- Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à hauteur de 24/35ème par semaine en vue du remplacement du gardien du centre socio culturel.
- Modification à la baisse, à la demande de l'intéressée, du temps de travail d'un emploi à temps complet.
- Renouvellement de la convention de mise à disposition par la MCL de La Bresse d'un animateur judo et aikido dans le cadre de la poursuite de l'initiation aux arts martiaux des enfants pratiquant les NAP sur les deux écoles. La période de renouvellement est fixée du 1er septembre 2016 au 06 juillet 2017 à raison d'une heure par semaine.
- Dans le cadre des congés scolaires de la Toussaint, mise en place de l'accueil collectif des mineurs et création de postes temporaires en conséquence. Détermination des dates de début et de fin de cet accueil collectif, du règlement et fixation des tarifs.
- Avis du conseil municipal sur l'ouverture des commerces navoiriauds le dimanche. 12 dimanches sont retenus : 8 janvier, 26 février, 19 mars, 9 avril, 28 mai, 18 juin, 2 juillet, 27 août, 1er octobre, 1er, 10 et 17 décembre.
- Autorisation donnée au Maire pour défendre les intérêts de la Commune suite à une action en justice intentée par deux conseillers municipaux dans le cadre du remboursement de leur indemnité de fonction.
- Fixation des loyers de deux logements communaux situés aux Breuchottes et aux Ravines et d'un garage.
- Remboursement d'une redevance d'assainissement indûment perçue par la commune. Une facturation a été établie à un usager non raccordé au réseau d'assainissement depuis 2001. Le conseil municipal propose de passer outre la prescription quadriennale et de rembourser à l'intéressé ce qu'il a indûment versé.
- Décisions modificatives de crédits sur les budgets : commune, forêt et assainissement.
- Participation de la commune aux frais de fournitures scolaires des écoles privées de Remiremont dans lesquelles sont scolarisés des enfants de Saint-Nabord. Année scolaire 2017-2018.
- Fixation des tarifs pour 2017 et certains pour 2018 (eau et assainissement).



TRAVAUX

Fabien BRENON

Adjoint aux Travaux & à la Sécurité



Rénovation du parquet de la salle du Conseil.

Désherbage des rues de Saint-Nabord

Suite à la mise en application de la loi du 06 février 2014, réglementant l'usage des produits phytosanitaires par les communes, le désherbage des rues de notre commune se fait maintenant sans produit polluant.

Les agents des services techniques de Saint-Nabord ont donc recours à l'ancienne méthode (la bonne vieille binette).

Plusieurs campagnes de binage sont organisées mais notre commune étant très étendue cela prend beaucoup plus de temps.

Maintenant que nous ne mettons plus de dés herbant dans les rues, produit coûteux et nocif pour l'environnement, les Navoiriauds et Navoiriaudes devront accepter de voir la « nature » sur leurs trottoirs.

La recommandation hivernale est de procéder au déneigement de sa partie de trottoir, alors pourquoi ne pas faire application de celle-ci en été et assurer ainsi une partie de trottoir propre devant chez soi, ceci dans l'attente de trouver une solution adaptée et efficace permettant de donner satisfaction à chacun.



Ci-dessus, réfection du carrelage dans le hall d'entrée du centre socioculturel.



Après



Avant

Restauration de l'abri bus (En face du Lycée A. Malraux)

Lors des vacances de la Toussaint, les Services techniques de la commune ont procédé à la restauration de l'abri bus situé faubourg de Remiremont en face du lycée André Malraux.

La palissade située derrière cet arrêt et le revêtement de sol ont également été remplacés.

2 nouvelles poubelles ont pris place de part et d'autre de cet arrêt.



Pose d'enduit monocouche

- Chemin de Bénipré,
- Rue des Acensements,
- Chemin des Forts,
- Chemin de Hautmantarde,
- Chemin du Pré Benat,
- Chemin du Bouchot,
- Route du Vieux Chaumont.

SECURITE



Fabien BRENON, adjoint aux Travaux et Denis VINCENT, responsable des Services techniques lors d'une réception de chantier (Pose d'enrobé - rue du Vieux Chaumont)



Réfection de la porte d'entrée du chalet des courts de tennis des Louveaux.



Du côté de la CCPHV...

Actuellement les réunions des membres de la Communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges se multiplient, notamment en raison de la fusion prochaine avec la communauté de communes des Vosges méridionales et l'intégration de la commune de Saint-Amé.

Par ailleurs compte tenu de l'acceptation de la démission de Monsieur Godfroy par Monsieur le Préfet des Vosges, de sa fonction de maire de Remiremont et de celle de Président de la CCPHV il a fallu procéder dernièrement à la mise en place d'un nouveau conseiller communautaire afin de rétablir le nombre de membres du conseil communautaire, réélire un nouveau président pour la durée restant à courir jusqu'à la fusion et **renommer** les vices présidents permettant ainsi d'attribuer des fonctions à un élu de Remiremont.

La fusion des communautés de communes :

Le 30 mars 2016, le Préfet a pris un arrêté fixant le schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI). Ce document constitue le cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale. Selon la loi NOTRe le seuil à atteindre pour les intercommunalités a été fixé à 15 000 habitants. Ce seuil constitue un minimum que le préfet peut choisir de dépasser. Le périmètre de la nouvelle communauté de ~~commune~~ a été adopté par arrêté du 2 mai 2016. Il inclut les communes suivantes : Dommartin-les-Remiremont, Eloyes, Girmont Val d'Ajol, Plombières-les-Bains, Remiremont, Saint-Amé, Saint-Etienne-les-Remiremont, Saint-Nabord, Le Val d'ajol, Vecoux.

La commune de Saint-Amé qui adhère maintenant à cette nouvelle communauté de communes s'est retirée de la communauté de communes de Terre de Granite.

La fusion extension résultant de l'arrêté du 2 mai 2016 conduit à la création d'une nouvelle communauté de communes d'une population égale à 29 848 habitants.

Les compétences actuelles de chaque communauté de communes varient quelque peu comme indiqué ci-après :

Compétences obligatoires :

CCPHV :

- Aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriales et schéma de secteur : plan local d'urbanisme, carte communale.
- Création, aménagement, gestion et commercialisation de zones d'activités à vocation artisanale industrielle: zone de Choisy, zone de Noirgueux.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des ordures ménagères et déchets assimilés.
- Soutien aux activités commerciales d'intérêts communautaires : ORAC.

CCVM :

- Création, aménagement, gestion et commercialisation de zones d'activités à vocation artisanale industrielle ou commerciale : Zone de la Croisette au Val d'Ajol.



Les membres de la Communauté de Communes se sont réunis le 3 octobre dernier pour élire le nouveau bureau suite à la démission de Monsieur Godfroy. Les élus communautaires entourent le nouveau président Michel DEMANGE.

Compétences optionnelles :

CCPHV :

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutiens aux actions de maîtrise de la demande d'énergie : Natura 2000 et Confluence Moselle Moselotte.
- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire accès à la déchetterie à la Couare, accès à la ZI de la Plaine au Bombrice jusqu'en limite de commune.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Politique du logement et du cadre de vie.

CCVM :

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutiens aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Politique du logement et du cadre de vie.

Compétences complémentaires :

CCPHV :

- Déploiement de la fibre optique à l'abonné.
- Soutien aux associations d'intérêt communautaire.
- Actions de développement touristique.

CCVM :

- Soutien aux associations d'intérêt communautaire.
- Actions de développement touristique.

La gouvernance de la CCPHV :

Jusqu'au 31 décembre la CCPHV est maintenant dirigée par un nouveau bureau puisque suite à la démission du président en place de nouvelles élections ont été provoquées par le préfet. Ces élections ont eu lieu le 3 octobre dernier. Un nouveau président a été élu et 5 vice-présidents. 7 délégations ont été attribuées au nouveau président :

- Procéder à la réalisation d'emprunt dans la limite de 300 000 €.
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics.
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans.
- Passer les contrats d'assurance.
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de charges ni de conditions.
- Ester en justice.

Enfin 6 commissions ont été créées afin de proposer des affaires qui doivent être mises en délibération.



FINANCES

Daniel SACQUARD

Le 29 septembre 2016 les membres de la commission finances se sont réunis pour proposer au conseil municipal les différents tarifs qui seront applicables à compter du 1er janvier 2017 pour certaines prestations, à compter du 1er janvier 2018 pour les tarifications afférentes au service des eaux et au service de l'assainissement.

Depuis la refonte des commissions qui a eu lieu le 25 février 2016, la commission « Finances » est ouverte à l'ensemble des conseillers municipaux. Pour cette séance 14 conseillers municipaux étaient présents, 7 se sont excusés et 6 n'ont pas donné suite à l'invitation.



RECETTES 2017

Outre les dotations de l'Etat, les produits de la fiscalité, de la location des immeubles ou autres produits domaniaux certains tarifs afférents à des opérations bien particulières sont revalorisés comme chaque année.

Sachant que pour l'année 2016, le taux de l'inflation est de 0.20 %, le maire propose de faire évoluer certaines tarifications de prestations de 1 %. Concernant les services de l'eau et de l'assainissement, les tarifs appliqués actuellement étant jugés satisfaisants, aucune augmentation ne sera proposée pour 2018. De même, la tarification applicable aux locations des salles et aménagements du centre socioculturel restera inchangée pour 2017.

En plus des modifications tarifaires à proposer au conseil municipal, les membres de la commission ont également émis un avis favorable à des décisions modificatives sur le budget de la commune, mais aussi sur le budget de la forêt et sur celui de l'assainissement.

Enfin il ne faut pas oublier que les finances d'une collectivité ne concernent pas uniquement l'encaissement des recettes, les dépenses sont aussi à prendre en compte notamment les dépenses d'investissement, lesquelles ne sont pas toujours réalisées sur l'exercice en cours mais pour lesquelles un début d'exécution a pu avoir lieu. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de tarifs votés pour 2017 ainsi que les dépenses d'investissement engagées en 2016.

Quelques tarifs proposés à compter du 1er janvier 2017 :

Pour les entreprises :

- Participation de l'entreprise pour jalonnement simple :	111.00 €
- Participation de l'entreprise pour jalonnement double :	131.00 €
- Abonnement au service des eaux : tarif industriel :	297.00 €
- Remplacement de compteur industriel, artisanat, hôtelier :	330.00 €
- Droits de place marchand ambulant à l'année :	131.00 €
- Encarts publicitaires bulletin municipal 1/8 de page A4 :	66.00 €
- Encarts publicitaires bulletin municipal 1/4 de page A4 :	160.00 €
- Encarts publicitaires bulletin municipal 1/2 de page A4 :	324.00 €

Pour les particuliers :

- Abonnement au service des eaux :	74.40 €
- Compteur :	110.00 €
- Concession cimetièrre 15 ans :	64.00 €
- Concession cimetièrre 30 ans :	124.00 €
- Concession cimetièrre 50 ans :	211.00 €
- Ancien colombarium petites cases 10 ans :	324.00 €
- Ancien colombarium petites cases 15 ans :	432.00 €
- Ancien colombarium petites cases 20 ans :	540.00 €
- Nouveau colombarium niveau A 4 cases 1 urne 10 ans :	324.00 €
- Nouveau colombarium niveau A 4 cases 1 urne 15 ans :	432.00 €
- Nouveau colombarium niveau A 4 cases 1 urne 20 ans :	540.00 €
- Tarifs des affouages : au sol en forêt le stère :	8.80 € TTC
- Tarifs des affouages : en perche bord de route :	25.30 € TTC
- Tarifs des affouages : en stère bord de route :	40.70 € TTC



DEPENSES 2017

■ En 2016 de gros travaux ont été entrepris notamment la liaison piétonne et cyclable entre Huchères et Saint-Nabord Centre. Le projet concerne l'aménagement d'une bande cyclable du côté de la voie ferrée et en face, un ensemble mixte avec bordures en granit, l'aménagement du réseau pluvial et d'ouvrages de recueillement des eaux, un chemin piétonnier entre le trottoir ainsi créé et les commerces, l'aménagement d'un effet réduction de chaussée pour réduire la vitesse des usagers, la pose d'une canalisation de bouclage d'eau potable avec reprise de branchement et la pose d'une gaine d'éclairage public sur l'emprise du chantier.

Dans le cadre de ces travaux, une consultation a été organisée pour attribuer la mission de maîtrise d'œuvre. 3 entreprises ont soumissionné : TPF1 ; Cabinet DEMANGE et EHV. Après analyse des offres produites, l'entreprise TPF1 a été retenue pour un montant de 23 350 € HT soit 2.74 % du montant prévu du marché.

Les travaux ont commencé le 24 octobre dernier par une mise en sécurité de la paroi rocheuse. L'entreprise Devers a été chargée de faire tomber tous les éléments dangereux situés sur cette roche. Le coût de cette opération s'élève à 4 879.74 € HT.

Cette opération a été couplée à une autre visant à protéger la chaussée et une mise en concurrence a permis à l'entreprise Peutot d'être retenue pour un montant de 4 990 € HT. La mission ainsi confiée à l'entreprise est d'étaler un matelas de sable sur la route pour que les pierres tombant de la paroi n'endommagent pas la chaussée. Concomitamment, les feux tricolores seront mis en place pour régler la circulation. Ceci aura pour effet d'éviter que la route soit temporairement fermée.

Après consultation, les travaux seront exécutés par l'entreprise PEDUZZI de Saint-Amé, qui a présenté l'offre la mieux-disante d'un montant de 311 327 € HT hors prestations supplémentaires.

Le coût global de l'opération concernant la liaison piétonne et cyclable entre Huchères et Saint-Nabord Centre est de 344 356 € HT hors prestations supplémentaires soit 401 467 € TTC.

■ Des travaux de réfection du talus et des VRD de la rue du Rang de Véseau sont aussi prévus. L'objet du marché est la réfection proprement dite avec murs de soutènement, remise à neuf des réseaux d'assainissement du secteur, reprise du réseau d'éclairage public et de 2 candélabres, reconstitution du trottoir, réfection de la chaussée et mise en place de 2 systèmes de ralentissement sur la chaussée.

Une consultation a également été lancée pour la maîtrise d'œuvre. 3 entreprises ont présenté une offre : Cabinet DEMANGE, TPF1, EHV. Le cabinet Demange a été retenu après analyse des offres pour un montant de 11 322 € HT soit 3.33 % du montant prévu des travaux. Le dossier de consultation des entreprises a été mis en forme par le maître d'œuvre et une consultation a été lancée. Le début des travaux est prévu en 2017.

■ Des travaux programmés par la commune sur le secteur des HLM du Centre avec ceux de VOSGELIS sont prévus début 2017. Ces travaux concernent le remplacement des réseaux d'assainissement, le remplacement et le maillage des canalisations d'eau potable, le remplacement de l'éclairage public et la réfection intégrale des voiries : chaussées, trottoirs et parkings.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à VOSGELIS ainsi que la constitution d'un groupement de commandes entre les deux entités. Le coût engendré par ces missions est de 9 250 € HT soit 1.87 % du montant prévisionnel de l'ensemble des travaux communaux. Le début des travaux est prévu en 2017.

■ Au niveau de l'éclairage public, le programme 2016 prévoit :

- le remplacement de l'éclairage existant par un éclairage LED, Rue des Provinces (45 points lumineux d'une puissance unitaire de 30 w) ;
- l'extension du réseau par la pose rue de la Tête des Broches de 11 nouveaux points lumineux (puissance unitaire 30 w) ;
- Côte de Moulin pose de 5 nouveaux points lumineux d'une puissance unitaire de 30 w (accès vers les Nouveaux Docks) ;
- Impasse de la Moselle pose de 4 nouveaux points lumineux d'une puissance unitaire de 45 w.

L'ensemble de cette opération est estimée à 133 000 €. La consultation va avoir lieu, les travaux seront lancés début 2017.

■ Concernant le Centre Socioculturel, d'importants travaux de réfection de la verrière sont prévus. A l'heure actuelle un maître d'œuvre a été désigné suite à consultation. Le montant de la prestation de ce dernier s'élève à 7 350 € HT. Le dossier de consultation sera établi prochainement et les travaux seront réalisés en 2017.



La mairie a fait appel à l'entreprise DEVERS pour sécuriser les parois qui longeront la future piste piétonne et cyclable entre Saint-Nabord centre et la Huchère. Le cordiste est spécialisé dans les chantiers en hauteur. A l'aide de cordes, il exécute des travaux d'accès difficile, hors d'atteinte des échafaudages.

Des ateliers bricolage d'Halloween...

Julien BALLAND

Adjoint à l'Information & à la Communication

Au cours de l'année 2016, de nombreux événements organisés par la municipalité ont contribué à l'animation de la ville : rassemblements sportifs (tournois, rencontres, courses...), manifestations culturelles (expositions, théâtre, cinéma), de solidarité et d'entraide (repas), de loisirs (défilés de carnaval et de Saint Nicolas, vide-greniers, braderie, fête de la musique...)

Autant de moments dédiés aux jeunes et aux moins jeunes, auxquels chaque habitant a pu participer, notre but restant le même depuis le 1er jour : favoriser le développement de relations conviviales, amicales et festives entre les habitants de la commune.

Nous restons convaincus que nombre de nos concitoyens apprécient ces moments de rassemblements multigénérationnels dans le cœur de la cité navoiriaude. Et même, parmi vous, sans doute, certains ont des idées à proposer afin de développer de nouveaux projets et animations pour notre commune. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Vous pouvez nous contacter en appelant la mairie au **03 29 62 06 22** ou par mail à **info.com@saint-nabord.fr**

Enfin, notre équipe communication vous propose de découvrir une nouvelle rubrique sur le site internet communal <http://www.saint-nabord.fr> intitulée « ils font parler de notre ville » qui met en valeur notre jeunesse par ses mérites tant sportifs (championnats, compétitions), intellectuels (mentions au bac, réussite dans les études) que professionnels (esprit et création d'entreprise).

Cette année, pour sa deuxième édition, la fête d'Halloween, a encore connu un beau succès en réunissant plus d'une centaine d'enfants l'après-midi du samedi 29 octobre 2016.

Pour ce faire, l'équipe de la commission communication accompagnée de bénévoles n'a pas ménagé ses efforts pour offrir aux enfants différents ateliers : bricolages, perles, Windows Color, Plastique dingue, Kaplas, etc...

A l'évidence, les ateliers mis à disposition furent plébiscités autant par les enfants... que par leurs parents, qui oui, avouons-le, n'ont pas hésité à mettre la main à la pâte pour participer avec leurs proches à des créations diverses et amusantes. La majorité des enfants, petits monstres et sorcières d'un jour, sont repartis vers 18 h avec leurs œuvres, affichant des visages maquillés et radieux ! Encore de beaux souvenirs pour les petits Navoiriauds.



... au défilé de Saint-Nicolas : lampions, pyramide & lotus bleu...

Une pyramide géante, une aventure de Tintin et le Lotus bleu... le dépaysement était le thème du défilé de la Saint-Nicolas à Saint-Nabord. Sur un parcours précis et protégé par les camions des services techniques pour des raisons de sécurité, le cortège avec son univers onirique a enchanté un public venu très nombreux.

Il y avait en effet foule sur le parking devant la Mairie, pour acclamer le Saint Patron des écoliers. Le moral des troupes était bon et la météo également, ce qui n'a donc pas refroidi les ardeurs. Le défilé de Saint-Nicolas reste un événement fédérateur et attendu par tous.

A la commission Communication, on vous dirait que, tout comme pour Carnaval, un défilé ça ne s'annule pas !

Et pour ce faire, tout le monde avait répondu à l'appel : le Saint Patron, accompagné du Père Fouettard, Daniel Sacquard, Maire de la commune pour remettre les clés de la ville, mais aussi le centre de Loisirs de la commune qui escortait fièrement son char, et la toute nouvelle Union des Entreprises Commerçants et Artisans Navoiriauds (UECAN) qui, tout en véhiculant Saint-Nicolas, offrait généreusement du vin chaud ou du chocolat chaud à toutes les familles présentes.

Un défilé qui s'est achevé en beauté au centre socioculturel avec un délicieux goûter offert par la municipalité.

Petits et grands ont apprécié de se retrouver et partager ce bon moment, mise en bouche avant les fêtes de fin d'année.



UNION
des COMMERÇANTS
et des ARTISANS
de ST-NABORD



Le char pyramide de l'UECAN, la toute nouvelle association des commerçants de Saint-Nabord.



Séances de bricolage du Club Ados pour décorer le char de Tintin et le Lotus bleu.

Enfance & jeunesse : du nouveau dans notre commune...

Patricia DOUCHE

Adjointe aux Affaires scolaires & au Personnel.

Accueil

Depuis de nombreuses années maintenant, l'accueil collectif de mineurs de Saint-Nabord répond à une forte demande des parents et des enfants durant toutes les périodes de vacances scolaires (Excepté celle de Noël). Ce sont plus de 500 jeunes qui fréquentent le centre sur l'année, touchant ainsi environ 200 familles.

Cependant, au fil du temps, une demande est apparue concernant la création d'un accueil pour adolescents. Cette demande émanait tant des parents que des jeunes qui fréquentaient le centre de loisirs. Après de nombreux échanges avec les organismes administratifs concernés, il a été décidé de créer un groupe ados, âgés de 13 à 17 ans, dans la continuité de l'accueil collectif existant et d'en limiter le nombre à 12 participants pour la 1^{ère} année pour ne pas recréer les erreurs du passé.

Durant 5 semaines, du 11 juillet au 12 août 2016, ces adolescents se sont retrouvés sur le groupe scolaire des Breuchottes, celui des Herbures accueillant le centre de loisirs comme il est de tradition. Tout un programme leur était alors proposé mariant les activités sportives, culturelles, de plein air mais aussi de création et de participation à la vie quotidienne d'un groupe.



Sortie du groupe d'ados au parc d'attraction de Fraispertuis.

Petit coup de projecteur sur ces 5 semaines :

1^{ère} semaine : « semaine découverte »

Afin de créer une cohésion dans le groupe, diverses activités avaient été organisées : sortie au centre aquatique l'Aquanova de Saint-Dié, pique-nique au lac de Saulxures, tir à l'arc, baignade au plan d'eau de Remiremont, nuitée à Nayemont les Fosses, sortie à Fort Aventure.

2^{ème} semaine : « Stage de survie Koh Lanta »

Un ancien instructeur du GIGN avait concocté tout un programme de survie : cours de self défense, course d'orientation, stage de survie avec chasse aux trésors, veillée autour du feu, sortie à Fraispertuis.



Cours de self-défense animé par un ancien membre du GIGN.



Ados

3^{ème} semaine : « semaine création »

La principale activité de cette semaine était consacrée à la création d'une fresque sur le groupe scolaire des Breuchottes. Mais aussi sortie au centre aquatique l'Aquanova de Saint-Dié, promenade à Gérardmer ; sortie au parc Walligator

4^{ème} semaine : « évasion »

Cette semaine a permis à 7 ados de passer 5 jours et 4 nuits dans le Jura, en compagnie d'un autre groupe d'ados de Nayemont. Diverses activités leur ont été proposées : canyoning, visite de villages et grottes, randonnées, astronomie, piscine, veillées.

5^{ème} semaine : « arts du cirque »

Cette dernière semaine s'est déroulée au groupe scolaire des Herbures avec les enfants du centre de loisirs. Le thème proposé à chacun était la découverte des arts du cirque avec l'association des Nez rouges de Saint-Dié. Tous, enfants et ados, ont pu s'essayer au trapèze, trampoline et bien d'autres choses encore. Leur investissement, leur sérieux ont permis de produire le **vendredi** un spectacle de clôture de qualité devant un public ravi.

Pour conclure, on peut dire que ces 5 semaines ont été une belle aventure menée par un directeur, Olivier Marotel, et des animateurs compétents, à l'écoute des ados tout en les recadrant et dans un souci permanent de sécurité. Ils ont appris à vivre ensemble, à assumer les tâches matérielles du quotidien, à apprécier des activités simples sans être toujours dans des activités dites « de consommation ».

Et l'avenir de cette nouvelle formule d'accueil ?

Devant l'enthousiasme des ados et de leurs parents, l'idée serait bien entendu de poursuivre cet accueil tout en incluant peut-être une autre période de vacances et en augmentant le nombre de places.

Mais la prudence est de mise tant d'un point de vue gestion d'un groupe plus important que d'un point de vue financier.

Un groupe de 7 adolescents est parti 5 jours à la découverte du Jura.



Baignade et tir à l'arc à Saulxures.





Que font les petites et petits Navoiriauds durant les temps de garderie et de NAP ????

Par beau temps, insouciant, ils courent, jouent dans la cour, comme l'ont fait leurs parents même si ces temps libres ne s'appelaient pas encore NAP ou garderie.

Et sinon le reste du temps, me direz-vous, que font-ils ? Et bien, ils peuvent laisser libre cours à leur imagination pour créer, inventer, réaliser des œuvres d'art. Arrêtons-nous un instant pour admirer quelques-unes de leurs créations :

Ces menus, exposés lors du repas des anciens, pour maintenir un lien intergénérationnel. Les enfants des Breuchottes et des Herbures ont pris un réel plaisir à décorer, écrire, dessiner pour leurs aînés ! (Photo ci-dessous).

Ci-dessus, cette fresque, de belle dimension, qui délivre un message d'actualité : « Protégeons notre nature et le monde qui nous entoure ». Des heures de travail, de concentration ont été nécessaires pour arriver à un tel résultat mais aussi que d'éclats de rire ont résonné sous ce préau !

Enfin, tout comme l'année passée, un intervenant extérieur les initie aux arts martiaux, la ludothèque anime des ateliers de jeux et les membres du personnel périscolaire leur proposent un atelier photo, un coin lecture, un atelier d'arts plastiques et beaucoup d'autres choses encore.

Patricia DOUCHE
Adjointe aux Affaires scolaires

Ci-contre, les menus du repas des seniors réalisés par les enfants durant les NAP (Nouvelles activités périscolaires)



Ci-contre, les enfants photographiés devant la fresque réalisée sous le préau de l'Ecole des Herbures dans le cadre des NAP.

...Du nouveau dans notre commune...

Un RAM à Saint-Nabord. (Relais d'assistantes maternelles)

Depuis de nombreuses années, les assistantes maternelles exerçant leur activité à Saint-Nabord demandaient à fréquenter le RAM de Remiremont ; ce qui leur était systématiquement refusé faute de convention signée entre les deux communes. Fin 2014, les premiers contacts étaient pris par les élus de Saint-Nabord avec les services de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Début 2015, une réflexion était alors menée par la commission des Affaires Scolaires et Sociales de la Communauté de Communes.

Fin 2015, la CAF présentait un diagnostic petite enfance qui proposait un projet d'extension et de transfert du RAM de la commune de Remiremont à la Communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges.

Au 1er juillet 2016, ce service devient effectif et son siège se situe 4, rue des grands moulins à Saint-Etienne-les-Remiremont.

Qu'est-ce qu'un RAM ?

C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service :

- **des parents et futurs parents** : informations sur tous les modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans et sur les droits et devoirs des parents employeurs ; aide pour toutes les démarches administratives ; écoute et échange sur les questions relatives à la petite enfance.
- **des assistantes maternelles** : informations sur le droit du travail, les droits et devoirs, la profession, la petite enfance ; rencontres avec d'autres assistantes maternelles.
- **des enfants** : proposition d'espaces de jeux variés et adaptés aux tout-petits où ils peuvent s'amuser, découvrir, rencontrer des amis.

De manière plus générale, c'est un lieu qui peut permettre de rompre un éventuel isolement face à la profession. C'est aussi une collaboration avec la ludothèque et la médiathèque, à travers des séances de lecture ou des séances d'animation.

Comment fonctionne le RAM à Saint-Nabord ?

Le Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal est un service itinérant et gratuit au profit des six communes de la CCPHV.

Pour la commune de Saint-Nabord, les animatrices se déplacent tous les vendredis, de 9H à 11H30, au centre socioculturel, salle Lorraine afin de proposer des animations, des activités d'éveil destinées aux assistantes maternelles, aux parents-employeurs, et aux enfants. Ces animations sont suspendues durant les vacances scolaires.

Une permanence administrative est également prévue tous les lundis, de 14H à 16H, au centre socioculturel, salle lorraine, uniquement sur rendez-vous.

Le Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal propose également un accueil téléphonique :

Mardi, mercredi, jeudi : 8H30 - 12H30 et 13H30 - 16H30.
Vendredi : 8H30 - 12H30
Tél. : 03 29 22 24 31

Patricia DOUCHE
Conseillère communautaire

Voyage sénior 2017 : à la découverte de l'Aveyron.

Les plus beaux villages de la Vallée du Lot, le plateau du Larzac, viaduc de Millau, caves de Roquefort, coutelleries Laguiole, les gorges du Tarn.... tous ces trésors aveyronnais ne manqueront pas de séduire les participants du prochain voyage séniors organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saint-Nabord du 23 au 30 septembre 2017.

Le spectaculaire Viaduc de Millau long de 2640 mètres et d'une hauteur inégale de 343 mètres.



Sainte-Eulalie d'Olt, village parmi les plus beaux de France.

Danses et réjouissances

Cette année encore, nos anciens ont répondu présents au repas donné en leur honneur le 9 octobre.

Nos doyens, madame Berthe POIROT et monsieur André MATHIEU, tous deux nés en 1922, ont été honorés.

Le délicieux repas confectionné avec soin par madame Guérin a régalé nos papilles. Je remercie les membres du CCAS, les adjoints, les résidents du foyer Saphir ainsi qu'Alain du foyer de Saint-Amé qui ont tous contribué au bon déroulement de ce temps festif.

L'animation musicale, proposée par messieurs Berdal et Marcoff, a remporté un vif succès. De nombreux danseurs n'ont pas attendu la fin du repas pour tourner sur des musiques connues de tous.

Les tables sont toujours préparées avec soin : serviettes élégamment pliées par « les petites mains Navoiriaudes » et fleurs naturelles.

Cette belle journée permet à tous de se retrouver, de partager un moment de convivialité et de tisser des liens. Comme l'a souligné monsieur le maire lors de son discours, « ce jour se doit de perdurer, chaque année, dans notre commune ».



Pour toi Maman...

La fête des mamans est un temps important, dans l'année, que nous aimons mettre en œuvre. Cette fois encore, vous avez répondu à notre invitation en grand nombre.

Mamans, grands-mamans et arrière-grands-mamans sont mises à l'honneur une fois l'an. Tout au long de notre vie et quel que soit notre âge, nous restons l'enfant de notre maman. Cette fête est également celle de la famille, si bien représentée dans cette salle.

Le cœur plein d'amour, les Petits des écoles des Breuchottes et des Herbures ont interprété une douce comptine. Pour terminer cette phase musicale, ce sont les Grands de l'école des Herbures qui ont chanté pour leur maman. Les 15 mamans présentes furent invitées sur la scène, avec leur petit, afin de recevoir un bouquet de fleurs.

Cette belle journée fut clôturée par le pot de l'amitié.

Un grand merci aux enseignants qui participent à la réussite de cette manifestation.

Patricia MEUNIER
Adjointe aux Affaires Sociales

Escapade à Montégut

Début septembre 2016 : alors que les plus jeunes retrouvent les bancs d'école, nos séniors s'installent confortablement dans les fauteuils de l'autocar Marcot qui les mènera à Montégut, petit village situé dans le piémont Pyrénéen.

Pour cette 2ème année consécutive, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saint-Nabord en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) et CARSAT (Caisse d'assurance Retraite et de santé au travail) avait concocté pour les 48 participants de plus de 60 ans un programme riche en visites et découvertes. Des journées (et soirées) très **remplies** durant lesquelles les plaisirs de la table se confondaient allégrement avec les joies des retrouvailles pour nombre d'entre eux. Car les avis sont unanimes : excellente ambiance, satisfaction générale sur la qualité et l'accueil quasiment familial dans ce village de vacances "Le Bataillet", cuisine impeccable, grande diversité et variété dans le programme des visites... **Quand** on les interroge, c'est bien simple... ils ne tarissent pas d'éloges, d'anecdotes, de petites histoires nos séniors, sur ce rendez-vous tant attendu de la rentrée ! Alors, laissons-leur la parole !



Nos 48 séniors dans le village vacances Le Bataillet à Montégut.

Ballade instructive à la découverte des plantes sauvages et médicinales.



«Cela fait 7 ans que nous participons au voyage des séniors. Depuis le 1er à Grasse, jusqu'à celui-ci dans les Hautes Pyrénées, nous n'en avons manqué qu'un seul ; celui en Ardèche. Nous sommes rentrés une fois en plus enchantés car c'était un très beau séjour. Nous avons été vraiment très bien accueillis dans cette maison de vacances. C'était familial, convivial, avec une bonne cuisine, et puis surtout un très bon groupe. Tout le monde s'entendait très bien, il n'y avait aucun clan. Nous avons visité de belles villes comme Saint Bertrand de Luchon la ville thermale, ou cathédrale.»
Marie-Rose



Saint Bernard de Comminges et sa cathédrale.
Miellerie artisanale à Barthe de Neste.



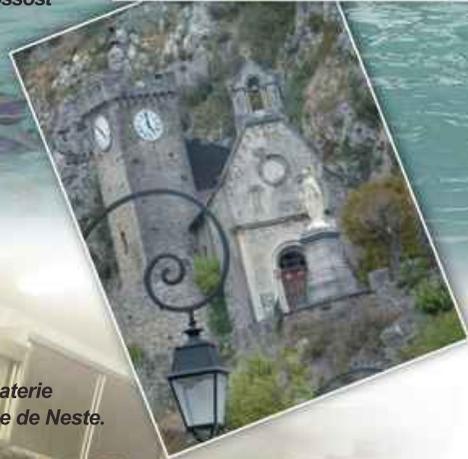
«On est parti dans la nuit du vendredi au samedi à 3 h du matin. 15 h 30 de bus... Ca fait loin. Mais une fois arrivés, on oublie vite la longueur du trajet. Le directeur (que l'on avait pris pour un serveur) faisait le service, se mêlait au personnel. Il était là au petit déjeuner, au diner. Très agréable. Pas question de l'appeler « Monsieur le Directeur ». Il fallait dire Patrick ! Et c'était pareil avec le personnel, serviable, aux petits soins pour nous. Un autre groupe de Seine et Marne logeait également au Bataillet. Nous étions une centaine en tout et dès le 2ème soir, avec l'animation karaoké, cela a créé une formidable ambiance. Et chapeau à Agnès, notre formidable accompagnatrice qui fut d'une gentillesse incroyable et vraiment appréciée par tous ! »

Gilbert



Bagnères de Luchon, ses thermes, son histoire.

Visite du village de Bossost en Espagne



Chocolaterie à Barthe de Neste.



Soirée Karaoké dans une ambiance bon enfant.



Lourdes, sa basilique, sa grotte, ses sanctuaires. Ci-contre, visite d'une brasserie.

«Habituellement, quand mon épouse et moi-même partons en vacances nous devons organiser notre séjour. Quand le CCAS a proposé cette destination, j'ai recherché sur internet des informations sur Montégut, Le Bataillet et ses alentours. Nous ne connaissions pas cette région, nous savions avec quelles personnes nous voyagerions. Nous n'avons pas hésité et nous sommes inscrits très rapidement. Avec le voyage des séniors, l'avantage c'est que l'on ne s'occupe de rien ! Tout est bien organisé, planifié avec la promesse d'un beau programme de découvertes culturelles et historiques. Les visites étaient nombreuses, variées et vraiment instructives avec des découvertes d'activités artisanales méconnues comme la miellerie à la Barthe de Neste, ou la savonnerie. Et puis, ce séjour fut l'occasion de rencontrer d'autres Navoiriauds qui ne sont pas de nos quartiers et de faire ainsi connaissance.»

Gérald et Cécile

«Je tiens à remercier vivement tout le CCAS, pour nous avoir permis d'effectuer ce voyage. Nous avons découvert des sites fabuleux dans une région d'exception. Le gouffre d'Esparros était extraordinaire, l'église de Bossost, du 12^{ème} siècle avec ses sculptures intérieures et extérieures était absolument magnifique. Nous avons bénéficié d'explications très nourries de la part des différents guides. Un petit bémol cependant pour Lourdes. Je connaissais déjà et il est vrai que c'est éblouissant de beauté, mais il y a un aspect très commercial avec la vente des cierges, etc qui m'a déçu. Par contre, j'ai particulièrement apprécié les visites de petites fabriques artisanales : chocolaterie, miellerie, fromagerie ou brasserie, ce sont bien souvent des jeunes qui se lancent, qui travaillent avec des produits français, je trouve cela formidable !»

Christiane



NATURA 2000

'Confluence Moselle-Moselotte'

Fiche technique du site

Confluence Moselle-Moselotte

Localisation : Région Grand Est
Département Vosges

Référence : FR4100228-ZSC

Date de désignation ZSC Natura 2000 : 2008

Altitudes : Entre 372m et 407m

Surfaces : 1 128 hectares



Natura 2000 : le réseau européen des sites naturels remarquables

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE).

Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des pays membres de l'Union Européenne. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la « directive Oiseaux » et la « directive Habitats ». Le site Confluence Moselle-Moselotte est désigné au titre de la directive Habitats. Elles listent des habitats naturels et des espèces rares dont certains émanent des conventions internationales. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

La France a choisi d'orienter sa politique Natura 2000 sur la base du volontariat, c'est-à-dire que toute personne propriétaire d'un terrain en zone Natura 2000, peut, s'il le souhaite passer un contrat avec l'Europe pour mettre en place des actions de gestion favorable à la biodiversité.

Quelles communes concernées ?

Dommartin-lès-Remiremont

Le Syndicat

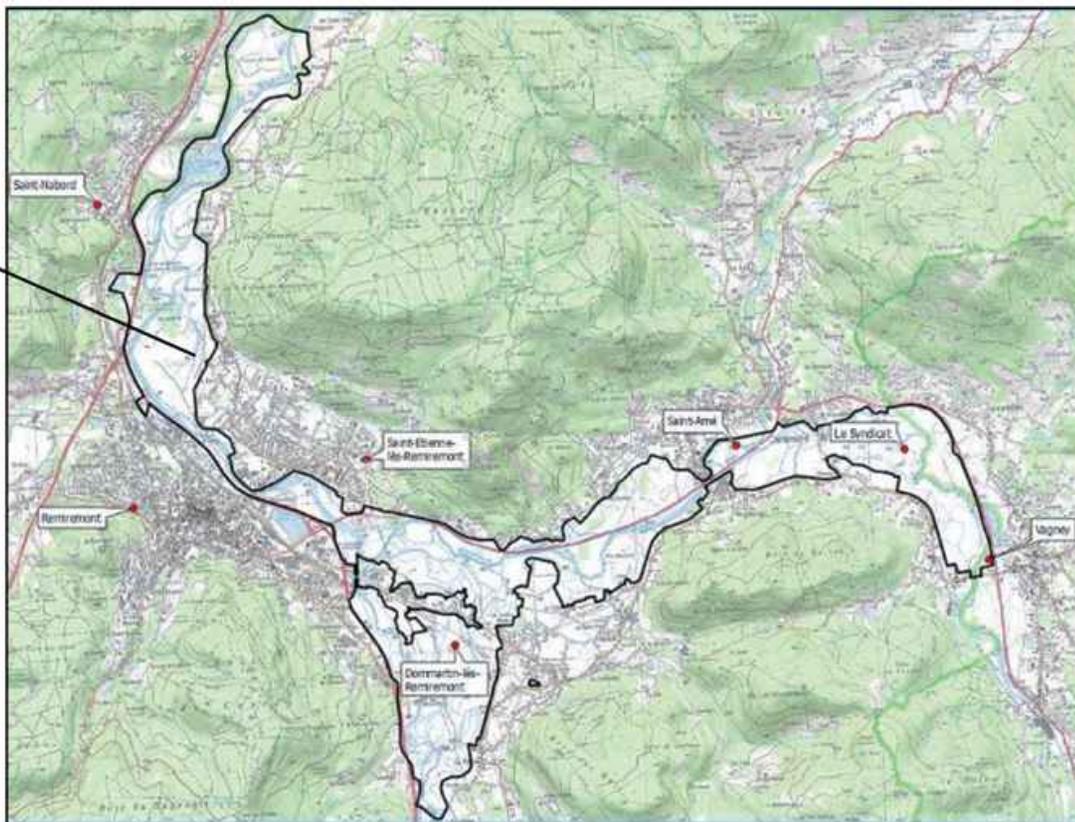
Remiremont

Saint-Amé

Saint Nabord

Saint-Etienne-lès-Remiremont

Vagney



Comment s'informer sur Natura 2000 ?

- Auprès de la Communauté de Communes de la Porte des Hautes-Vosges, maître d'ouvrage et animateur du site Natura 2000.

Mme MARCON, animatrice du site Natura 2000 à la CCPHV.
manon.marcon@ccphv.fr

- Auprès de la DDT 88, pour tout aspect réglementaire.

M. PERRIN, du Service de l'Environnement et des Risques
A la DDT 88.
emmanuel.perrin@vosges.gouv.fr

- Auprès de la Chambre d'Agriculture 88, concernant les Mesures Agro-Environnementales.

Mme KUNG BENOIT, Service Agronomie-Environnement à la Chambre d'Agriculture des Vosges.
Annie.KUNG@vosges.chambagri.fr

NATURA 2000 'Confluence Moselle-Moselotte'

Le site 'Confluence Moselle-Moselotte'

Véritable complexe écologique alluvial construit par les glaciers puis façonné par les deux rivières, Moselle et Moselotte, on y observe une nature diversifiée et remarquable. Le site est constitué des lits majeurs de la Moselotte et de la Moselle, de bras morts, d'étangs, de forêts alluviales à Aulnes et Frênes, de prairie de fauche inondable, et de milieux issus de la déprise agricole comme les prairies d'herbes hautes sur sol humide et riche. Le site de la Confluence Moselle-Moselotte a été désigné site Natura 2000 pour sept habitats d'intérêt communautaire.

Ces habitats diversifiés accueillent une biodiversité appréciable et rare, entre autres le Flûteau nageant, l'Azuré des paluds, le Triton crêté, et le Castor d'Europe, qui trouve un milieu favorable dans le lit majeur de la Moselotte et de la Moselle.

Le site est dominé par les milieux ouverts, où l'activité agricole est fortement représentée, puisqu'ils représentent 74 % de la surface total du site.

Chaque site Natura 2000 a un Document d'Objectifs, dans lequel les enjeux écologiques et socio-économiques sont dressés lors d'un état des lieux. Il définit les enjeux de maintien ou d'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels ou des espèces pour lequel le site a été désigné. Des propositions de mesures en découlent et visent à atteindre les objectifs fixés. Ce **document de référence**, qui a fait part à une large concertation, permet aux acteurs de veiller à ce que les actions ou les projets soient conformes aux objectifs validés dans les comités de pilotage.



Castor d'Europe



Chabot



Azuré des Paluds



Triton crêté



Flûteau nageant



Lamproie de planer

Les enjeux

Les deux enjeux principaux de ce site reposent sur :

- La préservation des prairies alluviales, qui sont des milieux fragiles, et dont la population d'Azuré des paluds, en forte régression sur l'ensemble de la Lorraine, dépend.
- La préservation des habitats aquatiques et de la qualité des eaux de la Moselle et de

Comment devenir acteur de Natura 2000 ?

Les Contrats Natura 2000

Il s'agit d'un engagement volontaire sur 5 ans de la part d'un particulier, d'une association, d'un professionnel, d'une collectivité, à l'intérieur du périmètre Natura 2000. Le signataire s'engage à mettre en œuvre des pratiques agro-environnementales (en milieu agricole) ou de gestion et d'entretien du milieu naturel propices à la préservation des habitats et des espèces. Les contrats sont rémunérés pour les frais engagés dans le projet.

La Charte Natura 2000

Elle comprend des engagements de l'ordre des bonnes pratiques ne donnant pas lieu à rémunération mais ouvrant droit à des exonérations de taxes foncières. Elle concerne les **propriétaires** et/ou les occupants de terrains qui ont l'accord du propriétaire, ayant des terrains dans le périmètre Natura 2000. Ils s'engagent à assurer une gestion « compatible » avec les objectifs du Document d'Objectifs. **L'engagement est volontaire et de 5 ans.**

Les évaluations d'incidence

L'objectif est de vérifier la compatibilité d'un projet ou d'une activité avec les objectifs de conservation du site Natura 2000. Elle s'impose pour tout projet susceptible d'affecter notablement les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire d'un site Natura 2000.

Pour savoir si votre projet est soumis à cette évaluation des incidences Natura 2000, il faut vous référer aux différentes listes qui existent :

- Une liste nationale
- Deux listes locales

Elles sont disponibles auprès de la DDT88 ou de la CCPHV.

Si le projet a des impacts, il sera nécessaire de proposer des solutions évitant, supprimant ou réduisant les impacts et de conclure sur les impacts résiduels du projet.

Pour instruire la demande d'autorisation de réaliser son projet au titre de Natura 2000, la DDT dispose d'un **délai d'un mois** pour autoriser, refuser ou demander des pièces complémentaires.

L'arbre aux mille écus



Le Ginkgo biloba est un arbre de la famille des Ginkgoacées, la plus ancienne famille d'arbres au monde dont les spécimens sont encore identiques à leurs ancêtres. Il peuplait déjà la planète il y a 300 millions d'années.

D'une exceptionnelle résistance aux stress environnementaux, il peut vivre jusqu'à 1 000 ans et atteindre de 40 à 50 m de hauteur. Il a résisté avant-hier à l'extinction des dinosaures, comme hier aux miasmes mutagènes d'Hiroshima.

A l'époque où notre arbre a commencé à pousser, les feuilles n'avaient pas développé cette veine centrale qui détermine leur forme actuelle. C'est pourquoi celles de cet arbre sont formées de deux lobes, qui ressemblent aux ailes d'un papillon. D'où son nom de biloba, «aux deux lobes».

Son nom vient du japonais gin kyo, qui signifie «abricot d'argent». Le nom «d'arbre aux 40 écus» est dû au botaniste français amateur Pétigny, qui en acheta 5 pousses pour 40 écus d'or, une somme considérable. Les ginkgos plantés sur notre sol descendent de ces pousses. On l'appelle aussi l'arbre aux mille écus car lorsque ses feuilles blondissent à l'automne, elles évoquent des écus d'or.

En plus d'appartenir à l'espèce d'arbre la plus ancienne qui soit, notre végétal est potentiellement immortel, n'ayant ni parasite naturel, ni maladie qui lui soit associée et de plus fort réputé pour ses nombreuses vertus **thérapeutiques**, notamment pour ralentir les dégâts dus à l'âge.

Un spécimen de cet arbre fabuleux pousse dans le Parc du Presbytère de Saint-Nabord et a été planté le 11 juin 2007 dans le cadre de la campagne pour combattre le changement climatique. Un second ginkgo **biloba** s'épanouit à Longuet, rue du Centre, près de l'arrêt de bus.



N'hésitez pas à leur rendre une petite visite.

Environnement & Propreté de la commune



A l'initiative des élus et à la demande des habitants, il a été installé sur la commune cinq bornes canines stratégiquement situées dans les lieux suivants :

- derrière la mairie sur le chemin piétonnier,
- sur le chemin d'accès à l'école des Herbes, rue du Général de Gaulle,
- sur l'espace vert rue du centre,
- face à l'Agorespace,
- et sur le terrain de jeux du stade de Fallières.

Merci aux propriétaires de chiens de bien vouloir les utiliser par respect pour tous et pour notre environnement.



Concours des maisons fleuries. Les lauréats 2016

Le 27 juillet dernier, crayon et critères de notation en mains, les 9 membres du jury ont parcouru les quelque 110 kms de rues de notre commune à la recherche des maisons les plus fleuries et cette année à bord de la nouvelle et confortable navette communale.

La remise des prix a eu lieu en mairie le vendredi 7 octobre 2016 à 18h30.

Félicitations à tous les lauréats 2016.

Ci-dessus maison de Monsieur et Madame Émile PÉRINI à Moulin.

Ci-contre entrée fleurie de Christian POIROT à Fallières.



Palmarès 2016 du concours des maisons fleuries :

Maisons avec Jardins Visibles de la rue :

- 1^{er} Prix :** Mr. & Mme Émile PÉRINI - Moulin
- 2^{ème} Prix :** Mr. Alain GROSJEAN & Mme FERREIRA - Ranfaing
- 3^{ème} Prix :** Mr. & Mme Marcel DUHOUX - Longuet
- 4^{ème} Prix :** Mr. & Mme Jean-Pierre BAUDOIN - Le Centre

Balcons, Fenêtres et Terrasses :

- 1^{er} Prix :** Mr. & Mme. Xavier PÉTIN - Longuet
- 2^{ème} Prix :** Mr. & Mme Jacques DAST - Ranfaing
- 3^{ème} Prix :** Mr. & Mme Alain PARENT - Longuet
- 4^{ème} Prix :** Mr & Mme Patrick COTTET - Les Breuchottes



Commerces, Industries, Administrations :

- 1^{er} Prix :** Mr. Philippe DUVOID - Longuet
- 2^{ème} Prix :** Mrs. ROCCHI et PIERRON - Longuet

Fermes et Gîtes ruraux :

- 1^{er} Prix :** Mr. & Mme Henri LEPAUL - Les Hauts de Fallières
- 2^{ème} Prix :** Mr. & Mme ROGER - Fallières
- 3^{ème} Prix :** Mr. & Mme Georges FRENOT - Fallières

Réalisations originales :

- 1^{er} Prix :** Mr. & Mme Hubert RAGOT - Longuet
- 2^{ème} Prix :** Mme Simone FAIVRE - Le centre
- 3^{ème} Prix :** Mr. Philippe THIRIET & Mme Nadine STALARS - Les Breuchottes
- 4^{ème} Prix :** Mr. Christian POIROT - Fallières

Encouragements :

- Mr. & Mme Éric DENIS
- Mr. & Mme Francis LEMAIRE
- Mr. & Mme Philippe THIRIAT
- Mr. & Mme Manuel COUTO
- Mr. & Mme Albert CHEVALIER
- Mr. & Mme Raoul CUNY
- Mme BONALDI
- Mr. & Mme Bernard BALANDIER
- Mr. & Mme Serge JEANNY
- Mr. & Mme Guillaume MARION



Noirgueux

Parce que nous ne devons pas devenir des amnésiques de l'Histoire...

La présence de plus d'une centaine de personnes venues assister à la commémoration du 72ème anniversaire de la libération de Saint-Nabord par les soldats américains de la 36ème division US d'infanterie du Texas à Noirgueux et à la reconstitution de cet événement témoigne une fois de plus du vif intérêt pour chacun d'accomplir son devoir de mémoire.

Navoirauds, élus, personnalités d'associations patriotiques, tous étaient réunis ce dimanche de septembre 2016 et entouraient Jean Hilfiger, jeune adolescent de 14 ans à l'époque, qui mena les soldats jusqu'en ces lieux où le franchissement de la Moselle était possible :

- François Vannson, Député et Président du Conseil Départemental,
- Valérie Jankowski, Conseillère départementale,
- Maires et élus des communes de Saint-Nabord, Cleurie, Dommartin, Eloyes, Pouxoux, Remiremont, Vecoux, Raon aux Bois, Saint-Etienne-les-Remiremont,



- De nombreux Présidents d'associations patriotiques dont Jocelyne Papelard-Brescia de l'US Memory du Grand Est, Hamid Faquir nouvel intendant du cimetière américain, Pierre Mathieu de La Légion vosgienne d'Eloyes, François Didier de la Légion vosgienne de Remiremont et Saint-Nabord,
- Mr. Bouché de l'agence de Liaison des anciens combattants de Remiremont, Camille Valentin, Vice-Président des amis de la 36ème DIUS, Irène Morel, aumonier militaire pour tout l'Est de la France,
- Mr. Emilien, Chef de Protocole,
- Les 2 frères américains, fils de vétérans,
- Les personnalités civiles et militaires de la région,
- Les 22 portes-drapeaux, la musique de l'Etendard de Dommartin-les-Remiremont et bien évidemment, tous les visiteurs.

L'ennemi actuel ne se reconnaît pas. Il n'a pas d'uniforme, il est sournois et chacun doit apprendre à s'en protéger sans recette miracle.

«.....

La bataille des Vosges durera 5 mois. Devant tant de morts, tant de blessés, tant de souffrance, pour les survivants de ce combat de plus de 2 ans et des milliers de kilomètres parcourus, nous restons humbles, émerveillés et éternellement reconnaissants ».

Jean Hilfiger



Agriculture et chasse

Philippe GEORGES

Adjoint à la forêt & à l'Agriculture

Le 27 octobre s'est déroulée la rencontre annuelle avec les agriculteurs de notre commune en présence de Daniel SACQUARD, Maire, Philippe GEORGES, Adjoint à la Forêt et l'Agriculture, Denis FILHINE, Président de la Société de chasse, Denis VINCENT, Responsable des Services Techniques Communaux.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, Monsieur le Maire a rappelé que tous les baux avaient été renouvelés l'an passé, puis expose les décisions prises par l'Etat en faveur des Agriculteurs.

Il précise ensuite avoir reçu un courrier de Monsieur FRENOT, locataire de terrains communaux, l'informant de son départ en retraite le 31 décembre et abandonnant ainsi les terrains loués.

Un courrier de Messieurs REMY et COUVAL sollicite le bénéfice de ces terrains (1 Ha 73).

A l'unanimité, l'assemblée est d'accord pour la location à Monsieur Guillaume REMY.

Monsieur le Maire informe l'assemblée du renouvellement du bail (Echéance 31/12/2016) pour les terrains de Saint-Anne au profit de la SAFER pour une durée de 6 ans suivant délibération du Conseil du 20 octobre dernier et de l'acquisition des parcelles D 21393 et 2194 pour le périmètre de protection de la source CLAVIER.

Il passe ensuite la parole aux agriculteurs pour un tour de table. Leur principal souci étant les dégâts du gibier. Monsieur FILHINE répond à cette question persistante. «Les chasseurs font leur travail sérieusement et tuent régulièrement du gibier.» Il précise en outre que les dégâts causés par les sangliers, les blaireaux et maintenant les cerfs qu'ils surviennent chez les agriculteurs ou les particuliers doivent lui être rapportés pour qu'il puisse les remonter au Groupement et ainsi obtenir plus de tirs. Il indique en outre que de nombreux randonneurs transgressent la signalisation mise en place lors des journées de chasse.

D'autres soucis d'origine forestière sont évoqués (Arbres de lisière sur les terrains agricoles, envahissement des haies sur les chemins d'accès aux parcelles).

Ces problèmes sont pris en compte par Messieurs GEORGES et VINCENT pour la partie qui concerne chacun d'eux.

Après cet échange fructueux, Monsieur le Maire clôture la séance et invite tous les participants au pot de l'amitié.

Au service des professionnels et des associations



CFGS
EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

Zone de Ranfaing - Saint Nabord

ENSEMBLE, ACTEURS DE VOTRE RÉUSSITE



RAMASSAGES PAPIERS
Saint-Nabord

Un P'tit coin d'Herbures

Afin de faciliter le chargement et le recyclage, merci de séparer le carton et le papier car il y aura une benne pour chaque matière. Sur le parking de l'école des Herbures.

Samedi de 9 h à 12 h :

- 07 janvier 2017
- 01 avril 2017
- 24 juin 2017
- 23 septembre 2017

Pour financer les sorties et activités des enfants, aidez-nous en apportant vos vieux papiers ficelés aux collectes organisées.



Menuiserie CAGNIN
Depuis 1993

Menuiserie générale,
Agencement, Meubles et parquets.

9, rue de la Papeterie
88200 SAINT-NABORD
Tél. 03 29 62 08 26
cagninmenuiserie@orange.fr



AMBULANCES VSL TAXIS
ARNOULD BOURBON

Numéro unique
03 29 62 27 69
7 j/ 7 et 24 h/24

Arches
Épinal
Le Val d'Ajol
Mirecourt
St. Nabord

Siège : 2, rue du Reing du Scied - 88200 Saint Nabord
N° d'agrément : 108

Par Robert WARY

Adjoint au Sport & aux Associations

140 bougies et de belles performances pour la Société de Tir.

Lors de l'assemblée générale de la Société de Tir de Remiremont / Saint-Nabord le 9 octobre dernier, la Présidente s'est réjouie d'une augmentation significative des licenciés passant de 152 à 175 adhérents, dont 117 adultes, 21 Cadets et Juniors, et 37 élèves à l'école de tir (poussins et minimes).

Le club a fêté cette année ses 140 ans. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous, en ce samedi 17 septembre. De vieilles photos, datant, pour certaines de la construction des bâtiments en 1952, ont permis de retracer l'histoire du club, faisant revivre, pour un temps, des personnages du passé, aujourd'hui disparus.

Plusieurs activités sont prévues cette année :

- Le 5^{ème} **Challenge Poudre noire** début Mars 2017.

- Le **Challenge de Pâques** pour les jeunes, se retrouvant pour tirer dans les conditions d'un championnat avec un arbitre.

- Le **Critérium départemental des écoles de tir**, regroupant les jeunes vosgiens, venus se mesurer à leur passion.

Pour finir de très beaux résultats sportifs en participant aux championnats départementaux, interdépartementaux et régionaux 2016 :

- 1^{er} au **Championnat de France des clubs départementaux** : Equipes Carabine et Pistolet.

- Respectivement 1^{er} et 2^{ème} au **Championnat des clubs régionaux** pour l'équipe Pistolet et l'équipe Carabine.

- 2 **Podiums** en individuel au **Challenge régional**.

- 3^{ème} **place** sur le podium pour l'équipe du 3x10 au **Championnat de France**.

- Participations également aux **Championnats «Armes anciennes» Vosges, régions et France** récompensés par plusieurs podiums.

- Une belle 3^{ème} **place** au **Championnat de France Séniors** 25 et 50 mètres au pistolet libre (Discipline olympique).

- **F. CAGNIN**, disciplines **HANDISPORT**, est **triple champion départemental et régional**, et aussi **champion de France** au pistolet libre et au combiné.

Tous les ans, jeunes et séniors participent à des matchs officiels à travers toute la France, voir à l'étranger, où ils rencontrent des tireurs de haut-niveau (J.O.).

Félicitations à ces compétiteurs qui représentent le club et le tir sportif de notre département.



Vérandas DANIEL
SAINT-NABORD
Tél. 03.29.36.98.39

Un seul interlocuteur

- ▶ du devis à la réception du chantier
- ▶ pour tous vos projets de fermetures et agrandissement

Conception & Réalisation
VÉRANDAS ET FERMETURES

ZI de l'Encensement (derrière Atlas)
SAINT-NABORD - Tél. 03.29.36.98.39
www.verandas-daniel.com

Le 28^{ème} anniversaire du jumelage AFN Saint-Nabord/Saint-Avold

Tous les deux ans, et ce depuis 1988, les deux sections jumelées des AFN Saint-Nabord et Saint-Avold se retrouvent. Dimanche 2 Octobre, après un parcours en bus d'un peu plus de deux heures, c'est au tour des Mosellans de faire le déplacement sur notre commune, et passer une bonne journée avec leurs homologues.

En-cas à l'arrivée au CSC, puis dialogues, rires, souvenirs, photographies font partie des réjouissances. Plus tard dans la matinée, ils prennent la direction de notre chère église, porte-drapeaux en tête, suivis des autorités et des membres afin d'assister à l'office religieux, en souvenir des disparus des deux sections.

Puis cérémonie à la stèle de tous les combats, les gerbes de fleurs y sont déposées, en présences des élus, Présidents et Vice-Présidents des AFN.

Vers 12H00, le moment des réjouissances est arrivé : apéritifs, discours, distributions de cadeaux, et remerciements. L'heure du déjeuner a sonné au CSC, dans l'amitié, la convivialité, la bonne humeur, et les divers échanges entre amis, deux ans sans paroles...

Avant le départ à Saint-Avold, une visite de la Chapelle de Sainte-Anne est organisée, et appréciée.



Inauguration des terrains de tennis des Louveaux.

Le samedi 8 octobre, la Présidente Blandine ROEHRIG et son bureau procédaient à l'inauguration des nouveaux terrains de Tennis de Saint-Nabord en présence des élus, du Président départemental de la Fédération, et également du technicien de la Fédération, venu en aide à la mairie lors du choix des matériaux et coloris appropriés.

En effet, informé de l'importante dégradation des terrains, Monsieur le Maire, Daniel SACQUARD a pris la résolution de repartir sur des bases saines, pour que les entraînements et compétitions reprennent dès cette année sur des courts flamboyants neufs.

Le traditionnel tournoi d'été organisé par l'association SNTC a ainsi rencontré un grand succès, attirant pas moins de cent sportifs, venus du département, mais aussi de Haute-Saône. Des éloges tous particuliers ont été prodigués sur les terrains, tout au long du tournoi, certains allant jusqu'à espérer qu'il en soit de même dans leur club.

Après les différents discours, une collation a été offerte dans la bonne humeur. Quelques joueurs sont venus effectuer des démonstrations, pendant cette inauguration.

Grâce à ces travaux, la Présidente souhaite ainsi augmenter le nombre des adhérents, et reformer une équipe hommes.





Le rallye des Vallées

Le dimanche 28 août 2016 se déroulait le 31^{ème} Rallye des Vallées, organisé par l'ASA DES VALLEES, comptant pour la coupe de France des rallyes, et pour le championnat du Comité régional de LORRAINE-ALSACE.

Cette année, une épreuve spéciale inédite passait sur les hauts de Saint-Nabord, entraînant l'inscription de 150 compétiteurs. Ils venaient des départements de la Région GRAND-EST, et bien au-delà. Ils prenaient le départ au sommet du col de Raon-aux-Bois passant par le Rond Caillou, pour arriver sur les hauteurs de Longuet, parcours répété à trois reprises cette journée, et chronométré.

Des pilotes connus sur le plan National s'étaient positionnés tels que :

- Monsieur Dominique REBOUT pilotant une Peugeot 208 T16 (beau-frère de Sébastien LOEB présent sur les lieux afin de l'encourager).
- Monsieur Steve MOUREY (Leader de plusieurs rallyes dans la région Est) et sa Peugeot 207 S2000.

- Ou encore Madame Clara COUVAL à bord de sa Renault CLIO RS RAGNOTTI (souvent classée Première Féminine, Première de Classe et de groupe), réalisant des temps plus qu'honorables par rapports à ses collègues masculins...

Après plusieurs attaques sur nos routes sinueuses et leurs pièges, face à son plus proche concurrent D.REBOUT, la victoire au Scratch revenait à Steve MOUREY sous les applaudissements et encouragements d'un public passionné.

Pour les nostalgiques, se trouvaient également sur notre territoire et sur les mêmes épreuves, des véhicules historiques, tels que PORSCHE 911, FORD ESCORT RS2000, BMW 2002, ALFA ROMEO GT, SAMBA, LANCIA, SUMBEAM LOTUS..., leurs moteurs vrombissant dans nos montagnes, et rappelant leur jeunesse.

DEPOT VENTE AUTOS

2 impasse des Hironnelles
88200 SAINT NABORD
Tél. : 03 29 23 97 12

www.autos88.com

MAT PEINTURE

PEINTURE - PAPIERS-PEINTS
REVÊTEMENTS SOLS & MURS
DÉCO - OUTILLAGE
PARQUET

10, rue du Rang de Veseaux - 88200 SAINT-NABORD
Tél. : 03 29 62 18 19 - E-mail : matpeinture@orange.fr

Une rentrée sous le soleil pour les marcheurs de FSD !

Ils avaient hâte que la rentrée débute enfin ces vaillants marcheurs de FSD ! Et ils furent gâtés par une météo presque estivale courant septembre et octobre.

Dès la première semaine de septembre, une trentaine de marcheurs du groupe rando se retrouvaient pour une marche de reprise sur un parcours de 4 h et 13 km dans la forêt domaniale d'Hérival. Au programme depuis la Croisette d'Hérival : étangs de la Vignotte, du Moulin Picard, église du Girmont Val d'Ajol, cascade du Géhard, chalet de l'Empereur et retour à la Croisette par l'ancien Prieuré d'Hérival... Une jolie promenade pour une reprise en douceur.

Fin septembre, ce sont 19 marcheurs qui se sont retrouvés, bon pied, bon œil, bâtons en main et sac sur le dos pour participer à la randonnée de journée organisée sur les crêtes vosgiennes. Au menu : col de la Schlucht, Sentier des Roches, Frankenthal, Col de Schaerferthal, Auberge de Schiessroth (pour la pause déjeuner au soleil !), lac de Schiessrothried, sommet du Honneck et les 3 Fours. Malgré des sentiers très escarpés, des parcours techniques qui sollicitent parfois durement muscles et articulations, chacun



Première sortie pour la marche nordique le samedi 17 septembre après quelques mouvements d'échauffement.

20ème randonnée VTT, sous la pluie mais dans la bonne humeur !

Une météo exécrable, du brouillard, de la pluie... Bref, des conditions climatiques peu favorables pour battre des records de participation à la 20ème randonnée VTT des Hauts de Saint-Nabord organisée par le SLEC.

Non, ils ne furent pas 480 participants comme en 2015, ou 450 en 2016, mais 110 Vttistes joviaux et facétieux, fidèles à cet incontournable événement de la rentrée de septembre.

Une matinée dominicale très pluvieuse, et pourtant, la bonne humeur était au rendez-vous ; plus les sportifs étaient boueux, plus ils affichaient une mine hilare lors du pointage au chalet de Pusieux ou à celui du Bambois.

Il faut dire aussi que pour accueillir ces courageux Vttistes, hommes, femmes et enfants, les non moins courageux et indispensables bénévoles n'étaient pas en reste du point de vue sourires, vannes et encouragements bien entendu !

Après avoir franchi les 4 parcours inédits fléchés en boucle de 10, 20, 30 ou 40 km, les participants ont pu profiter d'un bel accueil autant pour les papilles que pour le moral : boissons, grillades, gâteaux faits maison et délicieux biscuits offerts pour marquer ces 20 ans d'anniversaire accompagnaient blagues et taquineries des bénévoles du SLEC



ne put que se réjouir de cette belle randonnée alternant vues splendides, ascensions un peu difficiles, rencontre avec des chamois, panoramas grandioses sur les vallées... Et c'est dans la très bonne ambiance habituelle de FSD que ces vaillants baroudeurs accomplirent durant 7 h ces 17 km de parcours immergés dans cette flamboyante nature sauvage.

Les jours ont passé, la météo était toujours aussi clémente et en octobre, les 52 marcheurs de la section rando de Fallières Sport Détente profitèrent encore de ce bel été indien providentiel pour accomplir déjà leur 6^{ème} randonnée avec 11 km de parcours sur les hauteurs de Réhaupal en 3 h de marche.

En ce qui concerne la section Marche Nordique, là aussi, une belle démonstration de fidélité et d'envie de bouger, avec la reprise des activités le samedi 17 septembre qui rassembla 58 marcheurs, dont 11 nouveaux adhérents. Répartis en 3 groupes de niveaux différents, c'est avec une belle énergie et beaucoup d'application que ces dames et messieurs ont mis en pratique les conseils dispensés par des accompagnateurs spécialistes de cette discipline. Après échauffement, les 3 groupes purent partir en forêt pour une marche plus ou moins longue selon les niveaux.

Paroles de bénévoles !

“ **E** ntre le vendredi matin 2h00 et le dimanche 22h, j'ai eu 6 h de sommeil. Quand l'événement est terminé, on est à la fois détendu et très fatigué. Mais surtout, et cela ne fera pas plaisir à nos parents... on est «fier» d'être INFERNAL ! ”

François, au PC Course.

“J'adore être bénévole sur le stand des inscriptions. C'est un poste très actif, on ne voit pas le temps passer et il y règne une ambiance formidable. J'aime tout particulièrement le contact avec les coureurs de l'ultra trail. Ils sont si humbles, si sympas. Toutes les personnes qui sont à ce poste sont ravies et reviennent chaque année.”

Véronique, bénévole depuis 6 ans.

“Quand, après l'Infernal, un traileur nous adresse ce genre de message, la satisfaction est énorme : “Après 2 participations à l'Infernal 170 et 200, je tenais à vous remercier, vous et toute l'équipe médicale pour votre présence sur le parcours et votre bienveillance. Et même le lendemain de l'épreuve, lorsque vous vous inquiétez de savoir si ça va et comment on reprend la route ! J'ai fait pas mal d'ultra et c'est bien le seul où à 2 reprises je perçois tant d'attentions. Bravo à vous et merci pour ce super WE.”

Jean-Charles, bénévole à l'équipe médicale.

“C'est génial, une ambiance du tonnerre et une super bonne entente entre tous au poste cuisine. On travaille beaucoup, on a des gros coups de bourre, des temps morts aussi parfois, mais c'est super. Pour rien au monde je ne changerais de place.”

Denise, poste restauration.

Les participants de L'Infernal Run lancés à l'assaut du mur de pneus dressé sur le parcours de 8.5 km.



Arrivée du dernier coureur entouré de bénévoles de la protection civile, du poste médical, pompiers,

Eric et Denise du poste restauration,



Au PC course, concentration et silence de rigueur...

L'IT en chiffres

- 4 820 coureurs,
- 575 bénévoles,
- 7 épreuves dont l'ultra de 200 km
- 200 ampoules soignées,
- 100 professionnels dans l'équipe médicale,
- 18 équipes de 7 à 10 personnes pour les points de ravitaillement,
- 300 km de balisage,
- plus de 10 000 passages sur le site des Perrey (participants, spectateurs et bénévoles),
- 9 000 € de gain pour l'association Médilor soit 100 % de l'argent lié aux inscriptions sur le 12 km. Les années précédentes, ce furent des associations sur le diabète et l'épilepsie qui furent bénéficiaires de cette générosité.
- 27 obstacles sur le Run et Mini Run (23 créés par les bénévoles, 4 naturels),
- 900 enfants sur le parcours d'obstacles de 2.5 km,
- 32 h et 31 mn pour le vainqueur du 200 km,
- 61 h de course pour le dernier coureur du 200 km,
- 6 h de sommeil en tout pour le staff au PC Course de vendredi à dimanche soir.

Deux nouvelles associations à Saint-Nabord...

OMCL

L'office municipal de la culture et des loisirs

Après la dissolution d'A2MC, il était important de maintenir des activités culturelles et de loisir afin que le Centre socioculturel de Saint-Nabord joue pleinement son rôle au profit des habitants de Saint-Nabord et des environs.

L'office municipal de la culture et des loisirs (OMCL) a donc été créé le 18 novembre par Monsieur le Maire, après accord du Conseil municipal.

L'objet de cet office est le développement d'une offre culturelle et de loisirs éclectique, diversifiée et accessible, à destination prioritaire des Navoiriauds et Navoiriaudes, notamment au Centre socioculturel.

Il prendra en charge les activités pratiquées par les intervenants qui oeuvraient pour A2MC. C'est ainsi que sont toujours proposés aux enfants, ados et adultes : des cours de musique (Formation musicale, piano, violon, violoncelle), une chorale, de la danse africaine, un atelier de peinture, des cours d'anglais (pour adultes). D'autres activités pourront être ajoutées. L'office pourra aussi programmer divers spectacles et animations. La gestion financière sera assurée par un cabinet comptable.



Le Comité directeur se compose ainsi :

Président : Daniel SACQUARD, Maire.

Représentant élu du Conseil municipal : Julien BALLAND

Président adjoint : Pierre JEANNEROT

Secrétaire : Viviane COUVAL

Secrétaire adjointe : Claudine JEANNEROT

Trésorière : Christelle CAMBAS

Trésorière adjointe : Mariette GRANDEMANGE

Assesseur : Nadine THOMAS

En route vers le Forum des entreprises 2017 !

Le 28 juin 2016, l'**UECAN** (l'Union des Entreprises, Commerçants, Artisans Navoiriauds) voyait le jour.

A l'initiative de cette union associative, Stéphane ARNOULD (Ambulances Arnould Bourbon), qui, suite au forum des entreprises 2015, souhaite développer encore davantage les liens entre les entreprises navoiriaudes.

«La commune ne compte pas moins de 170 entreprises, artisans et commerçants confondus, mais pour la plupart, nous ne nous connaissons pas !! »

L'objectif est clair : se connaître et se faire connaître.

L'idée est simple : réunir les entreprises navoiriaudes souhaitant s'investir dans une dynamique qui profite à tous et permet de valoriser le savoir-faire de chacun.

Le bureau, fraîchement élu, se met rapidement au travail afin d'organiser au plus vite les premiers objectifs :

- Création d'un site web (uecan.fr)
- Mise en place d'un char pour le défilé de la Saint-Nicolas
- Préparation du forum des entreprises 2017

L'UECAN compte aujourd'hui une trentaine de membres, tous motivés à dynamiser le tissu économique et social de la commune.

Le Forum des entreprises 2017 se déroulera les 8 et 9 avril 2017 au centre socioculturel. De nombreuses animations (et surprises) sont prévues.



Bureau et contact :

Président : Stéphane ARNOULD
(Ambulances Arnould-Bourbon) - 06 87 71 20 75

Vice-président : Eric CLAUSE
(TAVU) - 06 74 30 74 85

Secrétaire : Stéphane CHENAL
(Erreur Fatale Communication) - 06 49 15 65 41

Trésorier : Raphaël CANDERAN
(MAT-Peinture) - 06 08 05 11 28

Membre : Frédéric VUILLEMIN
(Boucherie, Charcuterie, Traiteur).

Membre : Marie-Christine FRERE
(Cabinet comptable CFGS),



Mouvements des Entreprises



Nouvelles entreprises, sociétés et cabinets :

Q.C. TRANSPORTS.

Transports routiers nationaux et internationaux.
Quentin CHEVRIER.
34 rue des 3 sapins.

DEVOILLE Christelle.

Naturopathie, soins énergétiques
375 la Feigne des Grèves

ID VERDE

Aménagements paysagers
Luc GÉHIN
52 rue du Centre.

MAISON BOQUILLON

Boulangerie, pâtisserie
Julien BOQUILLON
2 place de la gare

PALIO88.SERVICES

Travaux de bricolages, tontes.
Patrick LIONNET
1 impasse de Sainte-Anne ,

SASU BOIS ET LOGISTIQUE

Location de machines, vente de bois
Christophe CAGNIN
9 rue de la papeterie

Entreprises ayant quitté notre commune pour une autre :

Christophe et Natanaëlle RICÉPUTI

Boulangerie – pâtisserie
2 place de la gare

AUTO AVENIR

Dépôt et vente de véhicules d'occasion
Hervé BURGUNDER
3 rue des 3 sapins

BB MAT

Photographe, spécialisée en portraits de bébés et enfants
Magali BAUER
35D rue du Rond Pré – Nouvelle adresse : SAINT-AMÉ

Betty BOULETIN

Psychanalyste, psychothérapeute
15 rue des Myrtilles
Nouvelle adresse : NICE

Christian GURY

Peinture en bâtiment, façades, volets...
13 rue des Églantiers
Nouvelle adresse : REMIREMONT

Cessations d'activités :

LENTENGRE Luc

Flours, plantes, compositions...
36 rue du Tir
Cessation d'activité pour retraite

Albert CHEVALIER

Débardage (bûcheron), exploitation forestière
14 rue de la forêt
Cessation d'activité pour raisons de santé

Francis ODILLE

Pose de carrelages, dallages...
435 route de Mailleronfaing
Cessation d'activité pour retraite

Divers : (Changement d'adresse, d'enseigne, de dénomination ...)

MÉCA PRÉCISION

Mécanique générale
Jean-Pierre, Olivier et Lionel CALMELS
(ex 85 route de Fallières)
Entreprise déplacée depuis le 1er septembre,
au 3 rue du Haut de la plaine à SAINT-NABORD

CAGNIN S.A.R.L.

Menuiserie générale, fabrication
et pose de meubles en bois
Nouveau gérant : Christophe CAGNIN
9 rue de la papeterie

...La vie des entreprises...

La promesse de Quentin Chevrier :

«*Quand on veut, on peut ...*». Cette expression populaire que Quentin Chevrier aime à citer, il l'a faite sienne en réalisant son rêve d'enfant : posséder son propre camion et devenir routier.

Depuis tout petit, Quentin nourrit une véritable passion pour les camions qu'il observe émerveillé depuis sa chambre d'enfant qui donne sur la RN 57 à Saint-Nabord. Son papa, chauffeur routier, lui fait découvrir le métier et Quentin se fait cette promesse : lui aussi aura le sien un jour mais il sera son propre chef.

Il fait ses études au Lycée Pierre-Gilles de Gennes à Gérardmer et obtient un BAC pro de chauffeur routier. Il aurait pu poursuivre des études supérieures à l'Institut Supérieur du Transport et de la Logistique, mais, pressé d'atteindre son objectif, il trace son chemin... autrement. Pendant 3 années, Quentin travaille chez les Transports Rouillon, passe son attestation de capacité de transporteur (indispensable pour **pouvoir** être dirigeant) et met suffisamment d'argent de côté pour assurer un futur fond de roulement et s'installer à son compte.

En mars 2016, une annonce sur internet lui permet de dénicher « sa perle rare » ; un camion d'occasion de 5 ans, 500 chevaux, 50 000 € et l'aboutissement de son projet. Il prend le train pour Evreux et fait la connaissance de Julien, le vendeur ... devant les caméras de TF1 ! En effet, les équipes de l'émission "Reportages découverte" accompagnent le jeune entrepreneur et réalisent un documentaire sur le thème "Une vie de routier", (programme diffusé le 24 septembre 2016). Le jour de cette rencontre, l'émotion est à son comble autant pour le vendeur, sentimentalement attaché à son bolide, son premier camion, que pour Quentin qui effectue son premier plus gros achat. « Il ne fait pas ses 5 ans, n'est-ce pas ? Pense bien à contrôler régulièrement tes demi-lunes » conseille le routier au jeune homme. « C'est un **camion** qui n'a jamais connu de chaussures à l'intérieur » ajoute encore le vendeur. Et Quentin confirme « Et oui, moi aussi je conduis en chaussettes. La cabine, c'est à la fois mon lieu de travail, ma chambre, ma cuisine parfois, et les chaussures ramènent de la terre, de la poussière. En chaussette, c'est plus pratique, un bon coup de soufflette, et terminé ».



Quentin, s'installe alors derrière le volant, et les mots trouvent leur chemin : « Waouh, c'est le moment le plus cool, ma nouvelle vie commence. Je suis trop content. Et s'adressant à l'équipe de télévision « Vous ne pouvez imaginer à quel point cela me fait plaisir ! Cet achat, c'est 10 % de peur et 90 % de plaisir » remarque-t-il.



En mars 2016, à 21 ans, le rêve est devenu réalité, Quentin crée sa propre entreprise, "QC Transports" dont le siège social se situe à Saint-Nabord. Pendant les 4 premiers mois, il bénéficie des conseils de l'entreprise Rouillon qui lui fournit missions, remorques et clients à livrer. Il fait de la traction, de la sous-traitance pour des marchandises générales. Puis, le jeune chef d'entreprise devient totalement indépendant. Il consulte des bourses de fret sur internet, choisit les départements sur lesquels il désire accomplir du transport frigorifique et commence ainsi ses tournées sur toute la France et principalement le Sud-Est et le Sud-Ouest. Il y va un peu au feeling le jeune Navoiriaud. Et cela fonctionne.

Peu à peu, les clients le rappellent pour lui confier d'autres missions, se fidélisent et traitent alors directement avec lui. **«Je fais tout ce qui est fruits et légumes en flux tendus. Je charge le soir pour livraison le lendemain : Cavillon, Bordeaux, Les Landes, Mont de Marsan... ce sont mes quartiers. Je suis 75 % de mon temps là-bas»** confie Quentin Chevrier, lors de notre interview alors qu'il rentrait de Nîmes.

On dit parfois que la route est longue pour arriver à ses fins...et bien pas pour Quentin à qui nous souhaitons bonne chance...et bonne route !

Palio88.Services



Réalisations de petits travaux de bricolage, tonte nettoyage,

Depuis le 01 août 2016, notre commune compte une nouvelle micro-entreprise avec PALIO88 SERVICES, implantée 1 Impasse de Sainte-Anne au lieu dit Rouveroye.

Dirigée par Patrick Lionnet, cette micro entreprise de services est particulièrement axée sur le bricolage et intervient dans de nombreux domaines : petits travaux de peinture, carrelage, électricité, plomberie, montage de meubles, tontes mais aussi dans le nettoyage des vitres, baies et l'entretien courant des locaux.

Titulaire du BEP et CAP d'électricien, le bricolage a toujours été une passion pour ce jeune retraité. Aménager des combles, isoler murs et toiture, créer des espaces de la pose de cloisons jusqu'aux finitions, métamorphoser un petit réduit en cabinet de toilette, une cave en bureau avec ouverture extérieure, un grenier en chambre avec salle de bains... Tout semble possible et réalisable pour **cet artisan si adroit et si méticuleux.**

Patrick Lionnet, originaire du Val d'Ajol, est installé à Saint-Nabord avec son épouse et ses 2 enfants depuis 14 ans.



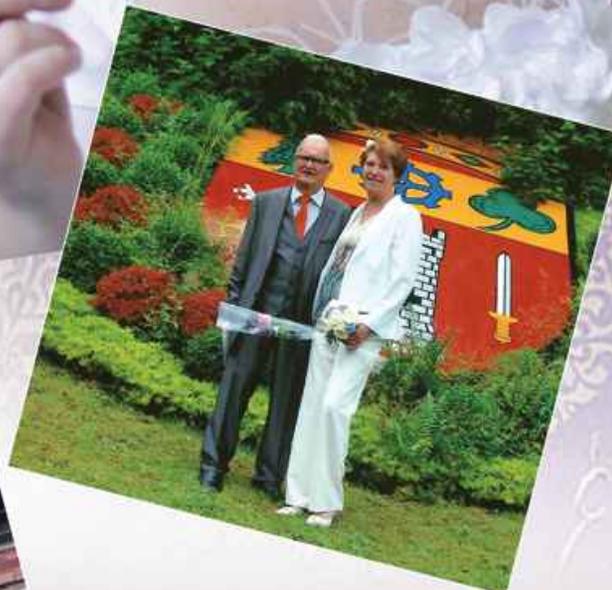
Le carnet



MARIAGES entre le 1/11/2015 et le 31/10/2016

<i>OUGER Claude, André & SEMBENI Sandra</i>	<i>04/12/2015</i>
<i>LECLERC Michel, Del, Hubert & EHLINGER Eliane, Marie, Thérèse</i>	<i>11/06/2016</i>
<i>DA CRUZ Olivier & GOICHON Vanessa</i>	<i>18/06/2016</i>
<i>MERAND Anthony & CHEVALIER Caroline</i>	<i>20/08/2016</i>
<i>FROSIO Emilien & DA COSTA-LÉONARD Isabelle, Maria</i>	<i>24/09/2016</i>

(La mairie de Saint-Nabord a eu l'immense plaisir de célébrer 14 unions entre le 1er /11/2015 et le 31/10/2016 mais seuls paraissent dans le bulletin les mariages pour lesquels nous avons reçu l'autorisation de publication)



NAISSANCES entre le 1/11/2015 et le 31/10/2016

<i>FILLIUNG Enora-Rose</i>	<i>SAINT-NABORD</i>	<i>10/11/2015</i>
<i>MARION Elia, Aline</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>12/11/2015</i>
<i>PETER Wyatt, Pierre, Philippe</i>	<i>EPINAL</i>	<i>24/11/2015</i>
<i>TUAILLON Léopold</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>19/12/2015</i>
<i>DZIACKO Léane, Corinne, Nicole</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>25/12/2015</i>
<i>FROSIO Paul</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>06/02/2016</i>
<i>RENAUX Margaux, Marie, Elodie</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>06/03/2016</i>
<i>MICHEL Gabin</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>22/03/2016</i>
<i>CURIEN Pauline, Juliette</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>23/03/2016</i>
<i>CAGNIN Apolline</i>	<i>EPINAL</i>	<i>25/05/2016</i>
<i>VISINI Tiago, Pascal, Régis</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>21/06/2016</i>
<i>WAGNER Tom</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>09/08/2016</i>

DECES entre le 1/11/2015 et le 31/10/2016

<i>CHENIN Dominique, Gabriel, Pierre</i>	<i>SAINT-NABORD</i>	<i>04/11/2015</i>
<i>NICHINI René, Bernard</i>	<i>NANCY</i>	<i>01/02/2016</i>
<i>ROQUES Martine, Lucienne, Paule</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>13/02/2016</i>
<i>MARLY Agnès, Danielle, Marie</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>06/03/2016</i>
<i>PUNUEJOUL Claude, Benoît</i>	<i>EPINAL</i>	<i>17/03/2016</i>
<i>GRANDHAIE David, Ludovic, Raymond</i>	<i>EPINAL</i>	<i>13/04/2016</i>
<i>NEVES Manuel, Estevao</i>	<i>VANDOEUVRE-LES-NANCY</i>	<i>16/05/2016</i>
<i>PÉRY Dany, Marie, Louise</i>	<i>EPINAL</i>	<i>04/06/2016</i>
<i>LEMERCIER Joël, Maurice</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>13/06/2016</i>
<i>GANAYE Marie, Isabelle, Amélie</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>15/08/2016</i>
<i>NURDIN Guy, Jean, Yvan</i>	<i>REMIREMONT</i>	<i>16/08/2016</i>
<i>LARCHER Julien, Jean, Lilian</i>	<i>NANCY</i>	<i>20/09/2016</i>
<i>LAGARDE René, Jean, Pierre</i>	<i>EPINAL</i>	<i>19/10/2016</i>

Les Avis de la Minorité,

C'est maintenant chose faite, la Commission Urbanisme est installée depuis le 21 septembre dernier. Elle va se réunir tous les trimestres. Le rôle de cette commission est d'examiner les permis de construire en vue de conseiller le Maire à prendre son avis. Une probable révision du Plan Local d'Urbanisme va pouvoir débiter. Nous sommes à presque mi-mandat, tout de même !

Dorénavant, les gens du voyage pourront s'installer partout où ils le souhaitent, il n'y aura plus de solution de repli. Le Conseil Municipal à la majorité de 15 pour, 11 contre et une abstention a décidé de mettre un terme à la convention de mise à disposition du terrain de l'aire de Grands Passages concédée à la Communauté de Communes. Cette décision, selon le premier magistrat, a été initiée au motif que les Services de l'Etat et le Président de la Communauté de Communes n'ont pas été capables de respecter leurs engagements. A noter toutefois que le Pouvoir de Police incombe au Maire de la Commune, lui-même Vice Président de la Communauté de Communes. L'esprit de solidarité avec les autres communes est maintenant démontré, chacun chez soi. Cette expérience a tout de même coûté plus de 300 000 € au contribuable.

Autre décision importante, la gestion, aujourd'hui vacillante, du Centre Socioculturel va être confiée à une nouvelle association initiée par la Commune. Tout cela sans aucune concertation ni information préalable alors que l'association de gestion en exercice n'est pas dissoute. Une décision hâtive de laquelle nous parlerons.

Concernant la fresque de la façade de l'école des Breuchottes, elle est un bel exemple d'occupation des jeunes mais, comme beaucoup de sujets, nous ne sommes informés que par médias interposés. A notre question sur l'autorisation de son exécution, il nous a été répondu que, « en ce qui concerne les bâtiments communaux, seul le Maire en décide ».

Les grands chantiers prévus au budget 2016 commencent à être exécutés, tel est le cas notamment de la liaison Huchères- le Centre initiée par la municipalité précédente et considérée comme un projet électoraliste de la liste concurrente. La municipalité réalise donc des projets contestés par elle mais à 400 000 € tout de même.

Quant à la Communauté de Communes, beaucoup d'argent et de temps ont été investis dans la formation des élus pour la nouvelle fusion et des projets, tel celui de la mise en place de la fibre optique, constamment retardé.

Il nous reste à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2017.

Natacha VILLAUME, Hélène MAISON, Valéry AUDINOT, Cédric BABEL, Lucien GESTER, Daniel VINCENT

Saint-Nabord se meurt.....

En effet, il n'y a eu aucune communication, ni information, ni même de Conseil Municipal entre le 21 Juillet et le 20 Octobre 2016, donc léthargie complète de la commune !

Mais que nenni, il faut constater :

- Dès septembre, il est apparu un nouveau mur tout en couleurs, sur la façade de l'école des Breuchottes.....Quelle surprise ! On n'aime ou l'on n'aime pas ; mais, qui a autorisé cette transfiguration visuelle si rapide d'un bâtiment communal, sans annonce préalable, sans concertation des utilisateurs ? Cet état de fait laisse la porte ouverte à toute autre expression artistique « anarchique » !

- Qu'en des termes non élogieux, par voie de presse, la dissolution de l'Association A2MC composée de plus de 540 membres, d'une dizaine de salariés, est annoncée ! Comment en est-on arrivé là ? Si une anticipation sur le départ en retraite avait été planifiée, la mise au pilori du personnel « responsable du CSC » (au vue de sa fiche de poste en date de 1995), aurait pu être évitée ! A ce jour, un audit est programmé avec des frais supplémentaires à la charge du contribuable, alors qu'une étude approfondie des dossiers lors de l'attribution des subventions aurait permis de connaître l'état des finances de l'association. Aurons- nous les réponses claires à ces interrogations ? Cette structure a vu son activité s'éteindre, les utilisateurs se détourner et provoquer la fin d'un outil performant, vitrine culturelle de la Commune entraînant un rayonnement économique et touristique bénéfique aux communes environnantes, donc au Pays !

- La mise en place d'un camp d'été pour les ados : bonne initiative, mais une communication « sélective » fut organisée pour gérer un minimum d'inscriptions. L'annulation d'une semaine par défaut de participants n'aurait pas eu lieu si toutes les familles navoiraudes avaient été informées. Un comité de pilotage a été créé mais sans possibilité de participation des élus de la minorité ou de l'opposition, quelle belle démocratie ! A l'heure actuelle, les bilans pédagogique et financier sont toujours et vivement attendus.

- La décision unilatérale qui a été prise par le Maire de suspendre la mise à disposition du terrain dédié à l'aire des gens du voyage, dont l'aménagement a été financé par la Communauté de Communes. Ce même maire, Vice-président de cette instance, n'en n'a référé à aucun autre membre et a boycotté une réunion du 02/09/2016, sur cet épineux sujet organisée par l'association des Maires des Vosges ! Quel concertation et esprit communautaire vont poindre quand la nouvelle structure comportera 10 communes !

- Que la flore sauvage s'est propagée ainsi que les détritiques et autres éléments salissant la commune. Espérons que la saison hivernale et donc la période de déneigement, si de besoin, sera plus satisfaisante comme service rendu aux administrés.

Malgré ces aléas, nous souhaitons à chaque famille de la commune les plus chaleureuses fêtes de fin d'année.

Catherine ARNOULD, Françoise CLAUDE, Francine CLAUDEL-WAGNER, Stéphane DEMURGER, Frédérique FEHRENBACHER, Sébastien HUGUENIN.

JANVIER

Les vœux du Maire

Vendredi 20 janvier

Au centre socioculturel de Saint-Nabord.



FEVRIER

Salon des producteurs

Du vend.3 au dim. 5 février

Organisé par l'association Kiwanis Club au centre socioculturel.

Bal de la Saint-Valentin

Samedi 11 février

Organisé par l'association ASSN au centre socioculturel.

MARS

Carnaval

Samedi 4 mars

Organisé par la municipalité au centre socioculturel.



AVRIL

Forum des entreprises

Sam. & dim. 8 et 9 avril

Organisé par l'association UECAN au centre socioculturel.

AGGEMDA



Le Maire,

les Adjoints,

les Conseillers Municipaux,

et l'équipe de communication

vous souhaitent

une très belle et heureuse année

2017